ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 1981-1982

Évolution de l'effectif des membres de l'OIQ depuis sa création

Sommaire

Lettres de présentation 5
Liste des administrateurs 8
Liste du Comité administratif 8
Liste des présidents des régionales 8
Liste des employés permanents 9
Rapport du Bureau 10
Rapport du Comité administratif 11
Rapport du président 12
Rapport du secrétaire 13
Rapport du syndic 18
Rapport des comités 20
États financiers 34

Conseil exécutif
Gouvernement du Québec

Monsieur Claude Vaillancourt
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous présenter le 8e rapport annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec couvrant l'exercice financier terminé le 31 mars 1982.

Je vous prie, Monsieur le président, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

Camille Laurin

Québec, août 1982

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Monsieur Camille Laurin
Ministre responsable de l'application
des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de ministre responsable de l'Application des lois professionnelles, le 8e rapport de l'Ordre des ingénieurs du Québec couvrant l'exercice financier terminé le 31 mars 1982.

Je vous prie, Monsieur le ministre, de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jean Boisvert, ing.

Montréal, août 1982

ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC

Me André Desgagné
président
Office des professions du Québec

Monsieur le président,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, le 8e rapport annuel de l'Ordre des ingénieurs du Québec couvrant l'exercice financier terminé le 31 mars 1982.

Je vous prie, Monsieur le président, de croire à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Joan Boisvert, ing.

Montréal, août 1982

Liste des administrateurs (au 15 mars 1982)

M. R. Rémi Arsenault, ing.
M. Donald BeauBien, ing.
* M. Normand Bégin
M. Jean Boisvert, ing.
M. G. Réal Boucher, ing.
M. Pierre L. Bournival, ing.
M. André G. Côté, ing.
* M. Pierre-André DeGuire
M. Pierre Delisle, ing.
M. J.A. Roland Faucher, ing.
M. Robert Fournier, ing.
M. Louis Habets, ing.
M. Erich J.M. Knitel, ing.
M. Donald Lacasse, ing.
M. Havelock S. Lunan, ing.
M. Hugh J. McQueen, ing.
M. Louis-Marie Pilote, ing.
M. Donald R. Rae, ing.
M. André Robidoux, ing.
M. Donald Schwartz, ing.
M. John B. Sweeney, ing.
M. Jean Vallée, ing.
* M. Jean Van Doesburg
* Mme Louise Warner

* *membres représentant le public, nommés par l'Office des professions du Québec*

Liste du comité administratif (1981-1982)

M. Pierre Delisle, ing.	président
M. Jean Boisvert, ing.	vice-président à l'administration
M. John B. Sweeney, ing.	vice-président aux finances
M. R. Rémi Arsenault, ing.	membre
M. M. Jean Van Doesburg	membre représentant le public

Liste des présidents des régionales

Baie James-LG-3	M. Alpha Tounkara, ing.
Drummond	M. Jean-Noël Côté, ing.
La Mauricie	M. François VanDenBroek, ing.
Mingan	M. Jean-Charles Ostiguy, ing.
Nord-Ouest	M. Tan Vo, ing.
Outaouais	M. Yvan Forgues, ing.
Québec	M. Serge Provost, ing.
Richelieu	M. Réjean Brouillette, ing.
Rimouski	M. Denis Thibault, ing.
Saguenay/Lac St-Jean	M. André Proulx, ing.
Sherbrooke	M. Paul Lambert, ing.

Liste des employés permanents

SOUCY, Jacques, ing.	Directeur général
MASSE, Robert, ing.	Secrétaire et directeur du Service d'admission et d'enregistrement
DAGENAIS, Christian, ing. c.r.i.	Syndic et directeur du Service des affaires juridiques
DAGENAIS, Jean-Paul, ing.	Directeur du Service d'inspection professionnelle et Conseiller aux affaires publiques
DESJARDINS, Claude	Directeur du Service aux membres
LAMARCHE, Camille	Directeur des Services administratifs et contrôleur

BARIL, Guy	Enquêteur — Service des Affaires juridiques
BARREYAT, Maryse	Secrétaire exécutive de C. Dagenais, ing.
BAUDOT, Henri J.M.	Adjoint au directeur général
BERGER, Muriel	Secrétaire du Service des communications
BERTHIAUME, Monique	Secrétaire de H.J.M. Baudot
BLANCHARD, Raymonde	Secrétaire exécutive du Service d'admission
CARDINAL, Francine	Aide à l'informatique
CARRIER, Gaétan	Comptable
CHASE, Catherine	Déléguée aux communications
CORNEAU, Michèle	Relationniste
CÔTÉ, Gaétane	Réceptionniste
CÔTÉ, Gilles J.J., ing.	Enquêteur — Service d'inspection professionnelle
COURNOYER, Nicole	Secrétaire de G. Baril, G. Gagné et P. Villeneuve
CUSSON, Josée	Commis-comptable
DELL'ORTO, Janet	Préposée à l'inscription
DUMONT, Guy	Responsable de l'atelier
FUGÈRE, Michel	Préposé à l'atelier
GAGNÉ, Gilles	Enquêteur — Service des Affaires juridiques
GAGNÉ, Rachel	Secrétaire exécutive de R. Masse, ing.
GAUDREAULT, Yvon, ing.	Enquêteur — Service d'inspection professionnelle
GIRARD, Robert, ing.	Secrétaire adjoint
GIROUX, Lise	Secrétaire du Service des communications
KLOPPENBURG, Rudolf	Adjoint au directeur du Service des affaires juridiques
LACHANCE, Hélène	Agent de placement
LAMBERT, Marie-Jeanne	Responsable de l'informatique
LAPOINTE, Gérard A., ing.	Conseiller en placement
LEBLANC, Céline	Préposée à l'admission
LEMAY, Raymonde	Secrétaire exécutive de J. Soucy, ing. et du président
MERCIER, Réal O., ing.	Directeur adjoint du Service d'inspection professionnelle
NORMANDIN, Gaétane	Adjointe au comptable et secrétaire de C. Lamarche
PAQUIN, Jeanne	Responsable du Centre de documentation
PELLETIER, Marie-Paule	Secrétaire de C. Desjardins
PÉLOQUIN, Lucie	Préposée à l'informatique
POULIOT, Doris	Opératrice à l'informatique
THÉRIAULT, Line	Secrétaire du service d'inspection professionnelle
THIBODEAU, Denise	Secrétaire de R. Kloppenburg
TREMBLAY, Carole	Préposée aux reclassements
VILLENEUVE, Paul	Enquêteur — Service des Affaires juridiques

Nombre d'employés: 47
(dont 3 postes vacants)

Directeur du Service des communications
Rédacteur en chef de PLAN
Adjoint au directeur du Service d'admission

Rapport du bureau

Rôle du Bureau

En vertu de l'article 62 du Code des professions (C-26)

"Le Bureau est chargé de l'administration générale des affaires de la corporation et de veiller à l'application des dispositions du Code (des professions), de la Loi ou des lettres patentes constituant la corporation et des règlements adoptés conformément au Code et à ladite Loi. Il exerce tous les droits, pouvoirs et prérogatives de la corporation, sauf ceux qui sont du ressort des membres de la corporation réunis en assemblée générale."

Nombre de réunions

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1982, le Bureau de l'Ordre a tenu huit réunions régulières dont une en comité plénier ainsi qu'un symposium de deux jours au cours duquel les administrateurs ont principalement étudié le dossier de l'École de technologie supérieure ainsi que d'autres sujets intéressant la profession.

Ces réunions regroupent les vingt-quatre administrateurs, les onze présidents de sections régionales, les directeurs ainsi que certains membres du personnel du siège social.

Activités

Au cours de ses réunions régulières, le Bureau s'est occupé des affaires courantes de l'Ordre, telles:

- les affaires d'admission et d'enregistrement
- les affaires juridiques
- les états financiers mensuels
- les prévisions budgétaires
- les rapports de progrès et les rapports finals des divers comités ainsi que les recommandations qui en découlent
- les projets de mémoire préparés par des comités ou groupes de travail et qui sont ultérieurement destinés à des autorités gouvernementales.

Au cours du présent exercice, le Bureau a approuvé la participation de l'Ordre à un conseil multidisciplinaire pour la défense et l'amélioration de l'environnement urbain au Québec. Il a également convenu d'unir ses efforts et de participer à un programme d'assistance aux P.M.E., originalement mis sur pied par la Corporation des administrateurs agréés du Québec. Certains membres de l'Ordre participeront ainsi à des comités de gestion de P.M.E.

Le Bureau a approuvé la tenue d'un deuxième colloque sur le système des unités de formation continue et l'Ordre est le premier organisme professionnel à adhérer au Council on the Continuing Education Unit des États-Unis.

Le Bureau, tout comme le Comité administratif, a consacré plusieurs heures de délibération à étudier l'important dossier des Bacheliers en technologie de l'École de technologie supérieure et les modalités de leur admission éventuelle à l'Ordre tout en s'assurant que la protection du public serait bien assurée et qu'il n'y aurait pas de confusion possible entre les ingénieurs et les Bacheliers en technologie.

Conformément à son mandat, le Bureau a également étudié et approuvé divers amendements à des règlements existants de l'Ordre ainsi que des projets de nouveaux règlements qui ont été soumis aux autorités compétentes.

Le Bureau a approuvé l'accroissement des ressources humaines et financières du Service de l'inspection professionnelle, pour mieux répondre aux exigences du Code des professions.

Il a également approuvé, conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par le Code et par la Loi, la formation de deux nouvelles sections régionales et des agrandissements territoriaux de sections régionales existantes, notamment à Sherbrooke, Drummondville et LG-3.

Enfin le Bureau a adopté une résolution fixant la cotisation annuelle pour l'exercice débutant le 1er avril 1983 et cette résolution a été présentée à l'assemblée générale annuelle, conformément au règlement modifié le 28 avril 1982.

Jacques Soucy, ing.
directeur général

Rapport du comité administratif

Membres du comité

Pierre Delisle, ing. président
Jean Boisvert, ing., vice-président à l'administration
John B. Sweeney, ing., vice-président aux finances
R. Rémi Arsenault, ing., membre
Jean Van Doesburg, membre représentant le public

Rôle du comité

En vertu de l'article 96 du Code des Professions (C-26)

"Dans les cas où un Bureau compte seize membres ou plus, un Comité administratif de cinq membres s'occupe de l'administration courante des affaires de la corporation et peut exercer tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue, sauf les pouvoirs que celui-ci doit exercer par règlement. Dans les autres cas, un tel comité peut être formé aux mêmes fins."

Nombre de réunions

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1982, le Comité administratif a tenu quatorze réunions.

Activités

Le Comité administratif étudie régulièrement les questions relevant des affaires d'admission et d'enregistrement et des affaires juridiques.

Dûment mandaté par le Bureau, il forme de nouveaux comités et recommande également au Bureau la dissolution des comités qui ont complété leur mandat et terminé leurs travaux.

Au cours de l'exercice 1981-1982, six nouveaux comités ont été mis sur pied, à savoir:

- Comité d'étude du champ de pratique de l'ingénieur géologue
- Comité sur la législation
- Comité de surveillance des assurances
- Comité d'étude ad hoc des Prix du mérite
- Comité du congrès annuel 1982
- Comité du tournoi de golf 1982

D'autre part les comités suivants ont été dissous:

- Comité d'étude ad hoc des Prix du mérite
- Comité du congrès annuel 1981
- Comité du tournoi de golf 1981

Les membres du Comité administratif s'assurent du maintien de relations suivies avec les organismes suivants: l'Office des professions du Québec, le Conseil interprofessionnel du Québec, le Conseil canadien des ingénieurs et l'Institut canadien des ingénieurs, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec et l'Association des ingénieurs municipaux du Québec ainsi que le Conseil des universités du Québec.

Les membres du Comité administratif ont rencontré les membres du Comité exécutif de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec ainsi que ceux de l'École de technologie supérieure.

Le comité administratif voit également au maintien de relations suivies avec différents ministères des gouvernements provincial et fédéral ainsi qu'avec des organismes para-gouvernementaux qui intéressent plus particulièrement l'Ordre, tels:

- le Bureau canadien d'accréditation
- le Comité canadien de la main-d'oeuvre en génie (du CCI)
- le Comité national des assurances (du CCI)
- le Comité des doyens des facultés et école de génie du Québec
- les organismes équivalents aux États-Unis connus sous le nom de State Boards qui sont regroupés par le NCEE (National Council of Engineering Examiners) et l'ABET (Accreditation Board for Engineering and Technology)

Les membres du Comité administratif étudient généralement les rapports d'étape et les versions finales des mémoires préparés par les divers comités de l'Ordre avant que ceux-ci soient présentés à l'approbation du Bureau.

En plus de voir aux affaires courantes et de s'assurer du suivi des décisions du Bureau, le Comité administratif s'occupe également des affaires urgentes lorsque les délais prévus ne permettent pas de les soumettre aux membres du Bureau.

Jacques Soucy, ing.
directeur général

Rapport du président

Au cours de l'année 1981-1982, les activités n'ont pas manqué à l'Ordre, comme en témoignent d'ailleurs les nombreux résumés qui composent ce rapport annuel. C'est ainsi que l'on retrouve dans ces comptes rendus le bilan des activités du Bureau de l'Ordre, du Comité administratif et des instances administratives et légales de l'Ordre, dans les rapports du secrétaire et du syndic. Quant aux comités, qui constituent un élément fort important de la vie de notre corporation professionnelle, le sommaire de leurs activités de l'année y est également présenté. Puisque ces nombreux documents résument très bien l'ensemble de nos activités en tant que corporation, je ne reprendrai pas ces éléments dans mon rapport de président. Je m'appliquerai à faire état de ce qui a constitué l'autre volet de mes fonctions, soit la représentation que le président est appelé à faire auprès de diverses instances.

Comme porte-parole officiel de mes collègues ingénieurs, j'ai évidemment été impliqué dans des dossiers à caractère professionnel. Il y a eu de nombreuses rencontres reliées au dossier de l'École de technologie supérieure, avec le ministre Laurin, avec ses conseillers, avec des membres du conseil des ministres, des représentants de l'Université du Québec, avec ceux de l'ÉTS et d'autres. La préparation de documents, la tenue d'assemblées dans les régions et à Montréal, la mise sur pied d'un comité spécial, les travaux avec nos conseillers juridiques, voilà autant d'éléments qui ont certes occupé une bonne partie de notre temps. Plus récemment, le dossier de la hausse de cotisation de 1973, contestée devant les tribunaux pendant de nombreuses années, a refait surface alors que nous avons dû faire face à une requête en recours collectif intentée contre l'Ordre. Des sommes très importantes étant en cause, nous n'avons rien négligé avec nos avocats pour assurer la meilleure représentation de l'Ordre dans ce dossier.

Nous avons également continué à entretenir des rapports suivis, statutaires ou informels, avec des groupements d'ingénieurs aux niveaux québécois et canadien, par le biais d'associations telles que l'AICQ, l'AIMQ, le CCI et l'AICC. Nous avons participé aux deux réunions semi-annuelles du Conseil canadien des ingénieurs et avons rencontré l'exécutif du conseil à Montréal. Nous avons eu des rencontres avec les représentants des universités, les étudiants en génie, les syndicats d'ingénieurs et nous considérons ces contacts comme très importants. Des échanges ont eu lieu avec les ex-présidents de l'Ordre, des représentants gouvernementaux, des employeurs d'ingénieurs et des représentants étrangers, dont le président de la Society of Structural Engineers d'Angleterre, lors de sa visite au Québec en septembre dernier. En juin 1981, nous étions l'hôte de la "joint conference of State Boards" qui regroupe les représentants de la profession dans de nombreux états américains.

Au niveau québécois, nous entretenons des rapports avec d'autres corporations et groupes de professionnels grâce à notre participation au Conseil interprofessionnel du Québec et à divers comités, notamment un conseil regroupant toutes les professions reliées de près ou de loin à l'aménagement et l'environnement. Sur des dossiers plus spécifiques, nous avons rencontré les architectes et les urbanistes, les notaires, les avocats, les comptables agréés et les arpenteurs-géomètres, et nous avons joint nos efforts à ceux des administrateurs agréés dans un programme d'aide à la gestion des entreprises du Québec.

Notre participation s'est par ailleurs souvent traduite par une présence lors d'activités telles que des congrès et assemblées annuelles d'associations et corporations avec lesquelles nous avons des affinités. Ce fut notamment le cas pour la Fondation de l'«entrepreneurship», certaines associations d'ingénieurs d'autres provinces, la semaine de l'agro-alimentaire, l'Institut canadien des mines et de la métallurgie. Des colloques tels que celui sur l'«innovation technologique et stratégie industrielle» tenu en octobre, le salon de la PME, ont aussi été suivis de près. Notre présence en tant que groupe représentatif de la profession, nous l'avons assumée, selon nos disponibilités et ressources, lors de conférences de presse, d'inaugurations officielles et dans des salons tels que celui de la science et de la technologie. Le colloque sur le nucléaire tenu à Trois-Rivières a aussi contribué à démontrer jusqu'à quel point, en tant que professionnels, nous sommes soucieux de bien informer le public sur des dossiers parfois fort controversés.

Le président de l'Ordre est invité par divers groupes à prononcer des conférences et ce fut le cas cette année au congrès de la Société canadienne de génie industriel, à l'université de Sherbrooke dans le cadre d'un cours intitulé "technologie et civilisation", et au colloque provincial de génie mécanique. Au cours de l'année qui se termine, j'ai eu le plaisir de me rendre dans nos sections régionales une vingtaine de fois, soit pour y prononcer des conférences, soit à l'occasion d'activités techniques ou sociales, de conférences de presse, d'assemblées annuelles, de remises de bourses ou de cérémonies d'accueil dans la profession. Par ailleurs, au début d'avril j'ai présenté le mémoire de l'Ordre aux audiences publiques tenues par l'Office des professions sur les "conditions supplémentaires et les comités de formation". J'ai aussi été appelé à tenir quelques séances de conciliation entre ingénieurs en vertu de l'article 4.01.01 e) du Code de déontologie.

Ce rapport et l'ensemble des autres documents contenus au rapport annuel indiquent que beaucoup a été fait et il serait trop long de nommer ici tous ceux qui ont contribué à ces réalisations. Les membres du comité administratif et du Bureau, les présidents et directeurs des sections régionales, les présidents et membres de nos nombreux comités ont su, encore cette année, apporter à nos employés permanents le support requis sans lequel notre action serait beaucoup plus limitée. À tout ce monde, merci.

Personnellement, je dois toutefois avouer que ce "bilan" m'apparaît limité par rapport à ce qu'il aurait pu être. J'aurais voulu faire beaucoup plus principalement au chapitre de l'implication sociale de l'ingénieur en tant qu'individu et également au niveau d'une présence encore plus évidente de l'Ordre en tant que corporation professionnelle importante. Malheureusement, les circonstances ont voulu que beaucoup de temps, d'efforts et aussi de fonds soient consentis à des dossiers tels que celui de l'École de technologie supérieure, nous obligeant à reporter à plus tard certaines de nos priorités. J'ose croire que nos membres auront quand même pu apprécier ce qui fut accompli, même s'il reste tant à faire!

Pierre Deslisle, ing.
président

Rapport du secrétaire

Le tableau ci-après résume la situation de l'effectif au 31 mars 1982 ainsi que les fluctuations dans les demandes de diverses sortes pendant les douze mois précédents.

L'effectif

La croissance nette de l'objectif, bien que faible à 3,3%, représente une amélioration sensible sur l'année précédente; il semble que nous avons atteint une situation d'équilibre. En effet, le nombre de nouveaux membres est demeuré stable, mais le nombre de démissions et de radiations du Tableau a diminué de beaucoup, de 539 qu'il était à 381. Le nombre de membres à vie est près de 1200 et devrait se maintenir à ce niveau. Nous avons pu procéder cette année à une conciliation des chiffres consignés au Tableau de l'Ordre grâce à des recomptages facilités par les données informatisées. Le résultat net est une augmentation de l'effectif comptabilisée au Tableau de 23 membres, soit un peu moins que 0,1%. L'effectif au 31 mars 1982 est rendu à 23 643 membres, soit une augmentation réelle de 751 sur l'an dernier.

Les entrées

Les additions au Tableau sont égales à celles de l'an dernier à deux membres près. Des 1239 nouveaux membres, 54 ont obtenu des permis spéciaux dû à la non-connaissance de la langue française. Des 989 membres stagiaires admis, seulement 41 sont des diplômés des universités McGill et Concordia. Il faut noter ici que depuis le 1er janvier 1981, les diplômés anglophones de ces deux universités québécoises n'ont pas le privilège d'obtenir de permis temporaires d'un an, comme peuvent le faire les diplômés de langue anglaise des universités de toute autre province. Les arrivées d'autres provinces par transferts interprovinciaux continuent de décroître, comme d'ailleurs depuis cinq ans; elles ont été de 40, dont 8 ont eu des permis spéciaux. Quant aux réadmissions, elles ont légèrement augmenté, de 145 à 153.

Les sorties

Les retraits ont été moins nombreux que l'année précédente, particulièrement au chapitre des démissions et des membres rayés pour non-paiement de cotisation. Pour ce qui est des départs vers d'autres provinces par transfert, ils sont presque égaux, avec une légère diminution de ceux qui démissionnent de l'Ordre. Depuis trois ans, la situation est stable de ce côté, avec quelque 280 transferts par année. Par contre, 28% de ces départs viennent de francophones comparativement à 17,6% l'an dernier et à une moyenne de 10% pour les trois années auparavant. Le nombre d'ingénieurs domiciliés hors du Québec et qui conservent une affiliation à l'Ordre soit comme membres actifs, soit comme non-résidents non actifs, est de 3360 comparativement à 2943 l'an dernier; le 1er avril 1977, ils étaient 1820.

Parmi les retraits, on retrouve 158 membres rayés pour défaut de paiement de cotisation et 168 qui ont quitté le Québec, mais ont conservé une affiliation de non-résidents à cotisation réduite. La majorité des transferts vont vers l'Ontario comme toujours (64%) et ceux vers l'Alberta se sont maintenus à 27% pour la deuxième année de suite. Sur les 1663 transferts effectués depuis le 1er avril 1977, la moitié de ces ingénieurs sont en industrie et le quart dans le domaine du génie-conseil.

Les catégories spéciales

Le 1er avril 1981, nous avions 96 membres spéciaux. Pendant l'année, 65 de ces types de permis ont été accordés ou renouvelés et 36 ont été rayés. Nous nous retrouvons, le 31 mars 1982, avec 77 de ces membres: 37 ont réussi le test de français et 11 ont démissionné.

Nous avons accordé 70 autorisations spéciales à des ingénieurs d'autres provinces et 9 à des ingénieurs étrangers. Soixante-six pour cent des autorisations canadiennes vont à des Ontariens et quinze pour cent à des résidents de l'Alberta; deux tiers des autorisations étrangères vont à des Américains.

Les membres à vie sont maintenant au nombre de 1198, soit 10% de plus que l'an dernier: 175 membres ordinaires ont pu se prévaloir de cette catégorie créée il y a un peu plus de deux ans.

Les demandes d'admission

Nous avons reçu 1490 demandes d'admission et 225 demandes de révision de dossiers ou d'examens, soit comme l'an dernier; plus de la moitié (875) proviennent des diplômés en génie du Québec. Parmi les 320 demandes provenant de candidats non qualifiés et sujets aux examens, on en remarque plus de 100 qui ont été présentées par des diplômés de l'ETS et qui ont toutes été laissées en suspens. Des 1170 demandes de diplômés reconnus, 20% proviennent de candidats non francophones dont la moitié n'ont pas la citoyenneté canadienne.

L'état du Tableau

Le nombre d'ingénieures continue de croître: elles sont maintenant 413, dont 5 sont classées non-actives et une est membre à vie. Il s'agit d'une augmentation de 17% pour une deuxième année; 81% d'entre elle sont francophones et 36% sont membres stagiaires.

À cause d'une interprétation souvent fautive de certaines données des membres, le domaine de spécialisation de l'ingénieur ainsi que le secteur d'activité de l'employeur ont été remaniés et recodifiés. Un questionnaire à cette fin vient d'être posté à tous les membres. Nous espérons ainsi pouvoir procéder avec une précision raisonnable à un inventaire de la main-d'oeuvre en génie au Québec et des besoins de nos membres en formation continue.

Rapport du secrétaire (suite)

La législation

Aucun nouveau règlement n'a été adopté par le gouvernement pendant l'année. Un règlement a été amendé pour permettre au secrétaire adjoint de remplacer le secrétaire en cas d'absence de ce dernier. D'autres projets d'amendements sont en attente. Nos projets de règlements entourant les affaires d'admission sont en suspens depuis plus de trois ans. Nous attendons la refonte complète des règlements de l'Ordre pour juin 1982: à ce moment, nous aurons à refaire l'impression de notre réglementation à l'intention de tous les membres.

Le comité des nouveaux règlements créé par le Bureau en août 1973 a été dissous à l'automne 1981 et reformé sous le nom de "Comité sur la législation" chargé de revoir, étudier et réviser toute la législation existante et à venir concernant l'Ordre. Ce Comité est permanent et est présidé par l'ingénieur Jacques Roy, avec comme membres les ingénieurs Guy Drouin et Léopold Nadeau.

Scrutins et élections

Les élections de mars 1982 ont eu lieu dans deux des quatre régions annuelles, les deux autres n'étant pas contestées, celles de Québec et de l'Est du Québec. Sur les sept postes vacants, quatre sont allés à des nouveaux venus. À Montréal, où se présentaient 13 candidats pour quatre postes, trois administrateurs sortants ont été reconduits; il faut noter que moins de 30% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, soit le plus faible vote enregistré depuis toujours lors d'élections annuelles au Bureau de l'Ordre. Ce dernier est maintenant formé de 16 ingénieurs francophones, et de 4 ingénieurs anglophones; leur âge moyen est de 48 ans.

Une pétition signée par 77 membres des villes de Baie-Comeau et de Hauterive a été reçue par le Bureau aux fins de créer une 12e section régionale sur la Côte Nord. Le scrutin de consultation des membres domiciliés dans le territoire désigné se termine le 7 avril et tout semble indiquer que le vote sera affirmatif; l'addition de cette régionale compléterait la représentation régionale des membres à l'extérieur de la grande région de Montréal, sauf pour quelques petits ilots ici et là.

Le personnel

Nous avons eu à déplorer le décès subit de Maurice Dulude, Adjoint au directeur de l'admission. Son remplaçant sera engagé sous peu pour prendre en main les activités entourant les réunions du Comité des examinateurs et le traitement des demandes d'admission.

Le nouveau secrétaire adjoint, en fonction depuis mai 1981, s'est consacré tout particulièrement aux cours sur la profession aux étudiants en génie du Québec, au développement professionnel des membres, au reclassement des ingénieurs stagiaires et à la rédaction de brochures d'information sur la carrière en génie destinées particulièrement aux élèves du secondaire.

L'année qui vient

Le travail concernant le développement professionnel sera accentué par la tenue d'un colloque en mai 1982 sur la formation continue et par la recherche et la publicité d'activités de formation répondant à des critères de qualité établis par le comité de développement et approuvés par le Bureau.

La question de la reconnaissance du diplôme de l'ETS est toujours en suspens et nous attendons une décision du gouvernement sur une proposition faite par l'Ordre à propos de l'intégration de ces diplômés dans une corporation mixte d'ingénieurs et de technologistes supérieurs à défaut de la création d'une nouvelle corporation autonome distincte les groupant.

Nous publierons au cours de l'année quatre ou cinq nouvelles brochures d'information sur les diverses options du génie offertes au Québec et nous espérons pouvoir produire également une brochure, destinée celle-là aux jeunes diplômés en génie pour les guider dans leurs premiers pas dans la carrière.

Robert Masse, ing.
secrétaire de l'Ordre

Renseignements généraux sur les effectifs de l'Ordre

A. PERMIS DE PRATIQUE

1. Immatriculations en vigueur	le 31 mars 1981*	le 31 mars 1982
i) ingénieurs	19 628	20 224
ii) ingénieurs juniors (stagiaires)	2 077	2 144
iii) permis temporaires pour un an	71	59
iv) permis restrictifs	25	18
v) membres à vie	1 091	1 198
2. Autorisations spéciales en vigueur:	99	83

* Totaux ajustés tenant compte d'une conciliation comptable informatisée de + 48 ingénieurs, — 26 ingénieurs juniors et + 1 membre à vie.

B. ROULEMENT DES PERMIS DE PRATIQUE

	accordés durant la période	retirés, révoqués, etc. durant la période
1. Immatriculations:		
i) ingénieurs	1 294	650
ii) ingénieurs juniors	1 006	965
iii) permis temporaires d'un an (ing.)	34	44
iv) permis temporaires d'un an (ing. jr)	18	20
v) permis restrictifs (ing.)	2	9
vi) permis restrictifs (ing. jr)	0	0
vii) membres à vie	175	69
2. Autorisations spéciales:	**140**	**57**

C. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 MARS 1982 SELON LE DOMICILE

1. Membres domiciliés au Québec:		20 808 ou 88,0%
2. Membres domiciliés hors du Québec:		
— en Ontario	1 694 ou 7,2%	
— en Alberta	278 ou 1,2%	
— autres provinces	375 ou 1,6%	
— aux États-Unis	288 ou 1,2%	
— autres pays	200 ou 0,8%	2 835 ou 12,0%
Effectif total (membres à vie inclus):		23 643 ou 100%

3. Membres domiciliés au Québec par région électorale:

Région électorale	% de l'effectif total	% de francophones	Région administrative
Montréal	62,5	65,4	no 6
Québec	11,6	97,3	no 3
Est du Québec	2,6	92,9	no 1 (1,1), no 9 (1,1) et no 10 (0,4)
Cantons de l'Est	1,7	86,9	no 5
Saguenay-Lac-St-Jean	3,3	93,5	no 2
Centre du Québec	3,5	93,0	no 4
Nord-Ouest du Québec	1,1	87,4	no 8
Outaouais	1,7	83,6	no 7

Renseignements généraux (suite)

D. STATISTIQUES DIVERSES DE RÉPARTITIONS

1. Selon la qualité

a) membres ordinaires:	ingénieurs	20 289	ou	85,8%
	ingénieurs juniors (stagiaires)	2 156	ou	9,1%
b) membres à vie		1 198	ou	5,1%
		23 643	ou	100,0%
c) non-actifs non résidents		720		

2. Selon le sexe

Femmes	408	ou	1,7%
Hommes	23 235	ou	98,3%

3. Selon l'âge (membres à vie exclus)

29 ans et moins	20,6%
30 ans à 39 ans	34,6%
40 ans à 49 ans	24,7%
50 ans à 59 ans	15,5%
60 ans et plus	4,6%

Âge moyen: 39,7 ans

4. Selon la langue	**Française**	**Anglaise**	**Total**
Effectif total	67,5%	32,5%	23 643
Ingénieurs seulement	67,1%	32,9%	20 289
Ingénieurs juniors seulement	90,9%	9,1%	2 156
Femmes seulement	80,9%	19,1%	408
Membres à vie seulement	31,0%	69,0%	1 198
Au Québec seulement	73,6%	26,4%	20 808
Hors du Québec seulement	22,6%	77,4%	2 835

5. Selon l'origine des études en génie

Québec	68,5%
Ontario	7,6%
Autres provinces	5,6%
Royaume-Uni	2,5%
États-Unis	1,4%
France	1,3%
Autres pays d'Europe	4,8%
Tout autre pays	2,7%
Diplômes non reconnus et autres formations	5,5%

Renseignements généraux (suite)

6. Selon le travail (membres à vie exclus)

– Fonction publique provinciale	7,7%	
– Fonction publique fédérale	3,8%	
– Fonction publique municipale	3,1%	
		14,6%
– Secteur parapublic (public et privé)		
– utilités	8,7%	
– communications	3,2%	
– transport	1,8%	
– universités, collèges & commissions scolaires	7,1%	
– autres services (hôpitaux, banques, corp. profess., etc.	2,3%	
		23,1%
– Pratique privée et génie-conseil (patrons & employés)		16,9%
– Entreprise privée		
– mines	2,8%	
– pétrole et chimie	5,4%	
– pâtes et papiers	4,1%	
– construction	5,5%	
– autres industries	24,8%	
		42,6%
– Divers		2,8%
		100,0%

7. Selon les sections régionales*

Régionale	Membres	Membres stagiaires	Membres à vie	Non-actifs & non-rés.	Total 31/3/82	Total 31/3/81
Québec	2 285	273	54	3	2 615	2 543
Outaouais	639	59	58[1]	36	792[2]	766
Saguenay	637	108	3	0	748	699
Sherbrooke	537	65	33	2	637	649
Mauricie	559	71	8	1	639	635
Nord-Ouest	234	60	3	0	297	264
Rimouski	226	50	1	0	277	265
Drummond	196	33	4	1	234	162
Richelieu	191	18	1	0	210	193
Mingan	167	35	0	0	202	223
Baie-Comeau[3]	81	12	0	0	93	inex.
Chantier LG-3	31	5	0	0	36	59
TOTAL	5 783	789	165	43	6 780[4]	6 458

Notes: (1) dont 50 sont domiciliés en Ontario
(2) dont 396 ou 50% sont domiciliés en Ontario
(3) cette régionale est en voie de formation
(4) ou 28,7% de l'effectif de l'Ordre

** La régionale de La Tuque, étant inactive, n'est pas incluse; elle comprend 36 membres.*

Rapport du syndic

1. Bureau du syndic

Le syndic, Christian Dagenais, ingénieur et conseiller en relations industrielles, a complété au cours de la dernière année financière l'étude des dossiers sur lesquels une décision pouvait être prise.

C'est ainsi que 44 dossiers d'enquêtes ont été étudiées, soit 20 dossiers ouverts au cours de l'année courante et 24 reportés des années antérieures.

Il en est résulté 4 plaintes formelles devant le Comité de discipline, alors que 27 dossiers ont été fermés.

17 dossiers demeurent encore ouverts, qui se répartissent comme suit:

A Enquêtes en cours	8
B En attente de renseignements	0
C En attente de décision sur dossier connexe	0
D En attente de procédure devant les cours de justice	3
E En attente de comparution devant le Comité de discipline	1
F En appel devant le Tribunal des professions (en suspens)	3
G Dossiers à référer	2
	17

3 dossiers encore ouverts ont fait l'objet d'un appel devant le Tribunal des Professions. Ils demeurent en suspens étant donné que la Cour Suprême du Canada a déclaré ce tribunal inconstitutionnel. Ces causes devront être à nouveau étudiées en fonction des dispositions que le Gouvernement du Québec entend prendre, d'ici quelques mois, pour pallier à cette situation.

Il convient de souligner qu'il n'a pas été jugé à propos de combler le poste vacant de syndic-adjoint. En effet, à cause d'une meilleure connaissance du Code de déontologie par les membres, et comme conséquence des interventions du syndic pour en faire mieux comprendre la portée et les implications, le volume des plaintes formelles reçues a diminué de façon notable et permet au syndic d'assumer en totalité les responsabilités qui lui incombent à ce titre.

Les activités générales du bureau du syndic, pour l'année financière 1981-1982, peuvent se résumer comme suit:

A. Composition du bureau du syndic

- Syndic: M. Christian Dagenais, ing., c.r.i.
- Secrétaire: Mlle Maryse Barreyat

B. Dossiers étudiés en 1981-1982

– Nouvellement ouverts	20
– Reportés des années antérieures	24
– Cumulatif	44

C. Dossiers fermés en 1981-1982 27

D. État des dossiers ouverts depuis 1974

– Ouverts en 1981-1982	20
– Ouverts avant	519
– Cumulatif au 31 mars 1982	539
– Fermées en 1981-1982	27
– Fermés avant	495
– Cumulatif au 31 mars 1982	522
– À l'étude au 1er avril 1982	17

E. Nombre de plaintes portées au comité de discipline

– Au cours de 1981-1982	4
– Au cours des 7 années antérieures	52
– Cumulatif	56

2. Répression de l'exercice illégal de l'ingénierie

Cette partie du présent rapport se veut un condensé des rapports périodiques que nous soumettons régulièrement au Bureau, à chacune de ses réunions.

Au cours de l'année 1981-1982, le personnel du Service des Affaires Juridiques n'a pas subi de modification. Sous la direction de Christian Dagenais, ing., c.r.i., Rudolf Kloppenburg, adjoint au directeur, les enquêteurs Guy Baril, Paul Villeneuve et Gilles Gagné, et les secrétaires Maryse Barreyat, Denise Thibodeau et Nicole Cournoyer, se partagent, selon les mandats qui leurs sont confiés, les tâches relatives au respect de la Loi sur les ingénieurs et du Code des professions et à la répression de l'exercice illégal de la profession.

Les inspections de chantiers par les enquêteurs Paul Villeneuve et Gilles Gagné se poursuivent toujours au même rythme. Le dossier des maîtres-électriciens est en attente d'une procédure d'appel inscrite par les procureurs de l'Ordre en octobre 1981.

Les interventions dans les industries, principalement confiées à l'enquêteur Guy Baril, ont été également nombreuses et ont permis aux employeurs de mieux comprendre les exigences de la loi qui régit notre profession, lorsqu'il s'agit de titres de fonctions à caractère technique ou d'activités couvertes par le champ de pratique du génie.

Rapport du syndic (suite)

À ce chapitre, quelque 55 industries ont fait l'objet de l'attention des enquêteurs, soit dans le but de compléter le travail déjà entrepris auprès de certaines d'entr'elles, ou en vue d'amorcer de nouvelles interventions.

Tel que le révèle notre statistique, nous avons fait la vérification, le controle et enquêté dans quelque 400 dossiers de membres radiés et quelque 14 dossiers de membres spéciaux annuels, ce qui a permis à l'Ordre de récupérer 78 membres.

La statistique des activités de contrôle et de surveillance s'établit comme suit:

A. Rapports reçus

a) Plaintes du public (externes)	44
b) Autres (internes)	607

B. Rapports conclus après enquêtes

(incluant ceux de l'année antérieure)	661

C. Dossiers ouverts pour enquêtes 57

D. Dossiers conclus après enquêtes)

(incluant ceux des années antérieures)	60

E. Poursuites intentées

a) Plaintes assermentées	63
b) Chefs d'accusation	88

F. Poursuites en instance, non encore jugées

a) Plaintes	95
b) Chefs d'accusation	130

G. Poursuites jugées au 31 mars 1982

a) Plaintes	6
b) Chefs d'accusation	9

H. Poursuites retirées au 31 mars 1982

a) Plaintes	5
b) Chefs d'accusation	7

I. Acquittements Nil

J. Acquittements en instance d'appel

a) Plainte (reportée de 1980/1981)	1
b) Chef d'accusation	1

K. Amendes imposées $2 500.00

L. Amendes perçues $3 000.00
(incluant pour l'année antérieure)

M. Amendes à percevoir $1 150.00

N. Amendes non récupérables Nil

O. Interventions auprès des entreprises du Québec

(industries et industries minières)	55

P. Assistance au syndic

a) Consultations	3
b) Pré-enquêtes	16
c) Dossiers	21

Q. Vérifications, contrôles et enquêtes dans le dossir des membres radiés 414

a) Réadmis	78
b) Travaillent et demeurent à l'extérieur de la Province	145
c) Retraités	25
d) Ne pratiquent plus le génie	85
e) Introuvables	67
f) M.S.A.	14
	414

3. Assistance para-juridique

Parallèlement à ces activités déontologiques et de répression de la pratique illegale, le bureau du Syndic et le Service des Affaires Juridiques ont mené une activité d'information, en répondant à un grand nombre d'appels, venant tant du public que du milieu de l'ingénierie.

En effet, au cours de l'année écoulée, nous avons répondu à plus de 1,771 appels d'information, de consultations, et procédé à 45 enquêtes sur des sujets se rapportant à l'exercice de la profession d'ingénieur.

L'adjoint au directeur, Rudolf Kloppenburg, continue d'assumer les responsabilités de Secrétaire du Comité de discipline d'une part, et, d'autre part, en tant que substitut du directeur général, de la Conciliation et Arbitrage des comptes.

Christian Dagenais, ing., c.r.i.
syndic et directeur
des affaires juridiques

Comité d'inspection professionnelle *(statutaire)*

Composition du comité

Camile Pelletier, ing., président
Alain G. Collard, ing.
Jean-Paul Morin, ing.
Jacques Racicot, ing.
Alan Tring, ing.
Genest Bordeleau, ing., membre suppléant

Jean-Paul Dagenais, ing., représentant du secrétariat et secrétaire du comité.

Alain G. Collard est membre du comité depuis le mois d'août 1981.

Service d'inspection professionnelle

Le service est dirigé par Jean-Paul Dagenais, ing., qui, depuis l'automne 1980, agit également à titre de Conseiller aux affaires publiques. De plus, depuis le mois d'août 1981, monsieur Dagenais a été chargé de coordonner les démarches de l'Ordre relatives à la reconnaissance professionnelle des diplômés de l'ETS. Ainsi, depuis cette date jusqu'au mois de février 1982, Réal O. Mercier, ing., le directeur-adjoint du service, a été appelé à contribuer davantage à la direction du service.

Le service compte maintenant deux enquêteurs à temps plein. Il s'agit de Gilles J. Côté, ing., qui s'est joint à l'équipe en août 1981, et Yvon Gaudreault, ing., qui est membre du personnel depuis février 1982. M. Côté avait été à l'emploi de la ville de Montréal, où il travaillait dans le domaine de l'électricité. Entre 1970 et 1982 M. Gaudreault avait été conseiller en formation d'abord chez COSE, puis à la Société d'énergie de la Baie James.

Réunions

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1982, le comité a tenu onze réunions.

Réalisations

Programme de surveillance générale

La phase de consultation préalable étant maintenant terminée, le comité a mis l'accent sur la visite des membres. Au cours de l'année plus de 250 ingénieurs ont été rencontrés, dans le cadre du programme de surveillance générale de l'exercice de la profession. (Voir tableau)

De façon très générale, l'accueil réservé aux enquêteurs de l'Ordre a été très favorable. Les membres ont vite réalisé l'orientation positive de l'inspection professionnelle et les rencontres ont donné lieu à des échanges dont les deux parties ont pu bénéficier. Les ingénieurs visités saisissent sans doute mieux le sens de leur appartenance à une corporation professionnelle, et les représentants de l'Ordre comprennent davantage les impératifs de l'exercice de la profession d'ingénieur.

Diaporama

Un diaporama a été préparé dans les premiers mois de l'année. Il expose les objectifs de l'inspection professionnelle à l'Ordre des ingénieurs et il permet aux enquêteurs d'aborder plus rapidement l'essentiel du programme de leurs visites. Plus de 200 ingénieurs ont visionné le diaporama au cours de l'année.

Règlements

Les règlements de l'Ordre sur l'inspection professionnelle ont été largement tirés du modèle proposé par l'Office des professions. Des modifications, tenant compte des circonstances particulières de la pratique du génie ont été proposées par le comité et sont présentement à l'étude par le Comité sur les règlements de l'OIQ.

Enquêtes particulières

Le comité a été appelé à mener quelques enquêtes particulières sur la compétence de certains membres de l'Ordre. Lorsque le comité en a senti le besoin, il a fait appel à des spécialistes dans le champ d'exercice des ingénieurs impliqués.

Bien que le comité n'ait pas eu à recommander au Bureau d'imposer un stage de perfectionnement à quiconque, des suggestions ont été faites à certains membres au sujet du contrôle de la qualité de leurs services professionnels et au sujet de leur procédure d'opération.

Société québécoise d'assainissement des eaux

La création de la Société québécoise d'assainissement des eaux a suscité de nombreuses réactions de la part de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec et de la part de certaines municipalités.

Le Comité d'inspection professionnelle a été invité à participer aux travaux de deux comités de la SQAE à titre d'observateur.

Nous avons accepté volontiers, convaincus qu'en ce faisant, nous pouvions contribuer à l'établissement de mécanismes régissant l'exercice de la profession, qui tiennent compte de l'intérêt de la population et de celui de nos membres.

Comité d'Inspection (suite)

Identification de la spécialité des ingénieurs-conseils

Ce projet est au programme du comité depuis déjà deux ans. Peu de progrès a été réalisé au cours du dernier exercice.

Le comité a cherché à s'assurer la collaboration de l'Association des ingénieurs-conseils. Bien qu'une certaine incompréhension subsiste, le comité entend aller de l'avant avec ce projet qu'il considère d'intérêt public.

Participation des sections régionales

Certaines sections régionales ayant manifesté leur intérêt à contribuer à la poursuite des objectifs de l'inspection professionnelle, le comité a considéré comment une telle collaboration pourrait être établie. Des démarches sont en cours.

Inspection professionnelle statistiques pour l'exercice 1981-1982

Secteurs et interventions	Employeurs	Ingénieurs visités
Ingénieurs-conseils (municipal)	37	118
Ingénieurs de ville	37	92
Ingénieurs agricoles	2	4
Ingénieurs miniers	5	55
TOTAUX	81	269
Enquêtes particulières complétées	2	6
Enquêtes particulières en cours	1	1
Études de cas spéciaux (avec visites)	3	3
Études de cas spéciaux (sans visite)	1	—
Vérification de l'expérience acquise par les ingénieurs stagiaires	2	2
Présentation du diaporama	46	197

Comité de discipline *(statutaire)*

Composition du comité

Lors de l'année écoulée, deux membres, qui ont siégé sur le Comité dès sa création, ont dû démissionner, en raison des responsabilités accrues dans leur travail. Il s'agit de MM. Bernard Béland, ing., et Michel Letellier, ing.

Par ailleurs, et dans le but de faire coincider la durée du mandat des membres du Comité avec l'exercice financier de l'OIQ, le Bureau a adopté, le 16 décembre 1981, une résolution prolongeant le mandat des membres jusqu'au 31 mars 1982. La liste des membres actuels est la suivante:

Président:
Par décret numéro 69-82, le gouvernement du Québec a nommé, pour une période de deux ans, à compter du 1er janvier 1982, Maître Jean Geoffrion, président du Comité de discipline.

Membres:
MM. Gilles Chabot, ing., Yvan Champoux, ing., Jean-Marie Desgagné, ing., Cyrille Dufresne, ing., Yvon C. Dupuis, ing., Pierre Grenier, ing., Maurice Hébert, ing., Ram Lakshmanan, ing., Michel Lemoine, ing., Adrien Leroux, ing., Raynald Loiselle, ing., Roger Marchand, ing., Jean-Pierre Patoine, ing., Gilles Perron, ing., Louis-Marie Pilote, ing., Jean-Paul Sardin, ing., Donald Schwartz, ing., Georges Seaden, ing., André Soudeyns, ing., Gilles Tanguay, ing., Mme Michèle Thibodeau De Guire, ing., et M. Rémi Tougas, ing.

Secrétariat:
Le secrétariat du Comité de discipline est assumé par M. Rudolf Kloppenburg, assisté de Mme Denise Thibodeau comme secrétaire suppléante.

Mandat

Défini par l'article 116 du Code des professions. Le Comité est saisi de toute plainte formulée contre un professionnel pour une infraction aux dispositions du présent code, de la loi constituant la corporation dont il est membre ou des règlements adoptés conformément au présent code ou à ladite loi.

Nombre et nature des plaintes entendues

Il ressortait du septième rapport annuel sur les activités du Comité de discipline qu'au 31 mars 1981, il restait quatre (4) dossiers à régler.

Depuis cette date, et jusqu'au 31 mars de cette année, quatre (4) nouvelles plaintes ont été logées auprès du Comité, trois (3) plaintes provenant du syndic et une (1) d'un membre.

Dans un (1) cas, il y a eu désistement, de sorte qu'il n'y avait que trois (3) nouvelles plaintes qui se sont jointes aux quatre (4) de l'année précédente.

Elles portaient sur les dispositions suivantes:
- Article 3.04.01 du Code de déontologie (l'apposition du sceau et de la signature sur des plans de génie, qui n'étaient pas préparés par l'ingénieur, sous sa direction et surveillance immédiates)
- Article 4.02.04 du Code de déontologie (avoir, à la demande d'un client, révisé une expertise d'un autre ingénieur, sans avoir préalablement avisé celui-ci).
- Articles 1.03 et 3.01 du Règlement concernant la publicité (publicité exagérée).

Des sept (7) causes dont le Comité était saisi, six (6) ont pu être entendues.

La septième cause reste en suspens après une première audition, puisque les témoins que le procureur du syndic désire faire témoigner résident en dehors de la province.

Le Comité a siégé au total dix (10) demi-journées.

Décisions et sentences

Plaintes maintenues:	6
Plaintes rejetées:	0

Dans les six (6) causes entendues, le Comité a prononcé les sentences suivantes:
- Une amende et une journée de radiation, plus les frais. L'intimé est en appel de cette décision;
- Une semaine de radiation, une amende de 1500 $ et les frais de la cause;
- Une réprimande, une amende de 1500 $, ainsi que les frais;
- Une réprimande et les frais;
- Une amende de 1500 $, ainsi que les frais;
- Une réprimande et les frais.

Appels

Le septième rapport annuel signalait l'appel contre les décisions du Comité dans trois causes. Une cause a été entendue par le Tribunal des professions.

Celui-ci a fait sienne l'opinion de l'appelant-intimé, selon laquelle le Comité de discipline a outrepassé ses pouvoirs en obligeant l'intimé à suivre un stage de perfectionnement. Le Tribunal a reconnu que le Comité ne peut que recommander au Bureau d'obliger l'intimé à suivre ce stage. Quant aux autres sanctions, le Tribunal a maintenu la décision du Comité de discipline.

Aux deux causes en appel qui restaient encore en suspens s'est jointe une troisième cause.

Le Tribunal des professions qui était saisi de ces trois appels a dû suspendre ses activités à la suite d'une décision de la Cour Suprême du Canada.

La Cour Suprême a, en effet, déclaré inconstitutionnelles les dispositions du Code des professions, qui soustraient les décisions du Tribunal des professions du contrôle de la Cour Supérieure sur des questions de compétence.

La suspension des activités du Tribunal des professions durera tant que l'Assemblée Nationale n'aura pas passé des modifications législatives appropriées.

Comité des examinateurs (statutaire)

Rôle du Comité

Le Comité des examinateurs est un comité statutaire chargé par la loi d'examiner les dossiers des candidats en vue de l'admission à l'exercice de la profession et d'examiner les programmes d'établissements délivrant les diplômes en ingénierie pour l'agrément ou la reconnaissance de ces programmes en vue de l'admission à l'Ordre. Il faut rapport au Bureau par transmission du procès-verbal de chacune de ses réunions.

Membres du Comité

Les ingénieurs suivants ont constitué le Comité des examinateurs pour l'année 1981-1982:

Rémi Tougas, ing., Président
Jack Bordan, Eng.
John C. Cherna, Eng.
Gilles Y. Delisle, ing.
Fernando Fonseca, ing.
Jacques Hébert, ing.
Gérard Kirouac, ing.
Maurice Poupard, ing.
René Rochette, ing.
Richard Thibault, ing.
Marcel Vallée, ing.
Colin B. Wrong, Eng.
Robert Masse, ing., secrétaire de l'Ordre et représentant du secrétariat
Maurice Dulude, secrétaire du comité
Raymonde Blanchard, secrétaire adjointe du comité

Les membres sont nommés pour trois ans et un tiers des mandats viennent à échéance chaque année, le 30 juin; ils sont toutefois renouvelables. Le 30 juin 1982, les mandats de MM. Bordan, Cherna, Vallée et Wrong seront échus.

Dossiers soumis

Le Comité a étudié 1716 dossiers personnels, dont 1412 nouvelles demandes d'admission et 304 dossiers de révisions, résultats d'examens et appels. Mille cent soixante-dix demandes venaient de diplômés agréés ou l'équivalent; 623 de ces demandes provenaient des 1617 diplômés du Québec de l'année, soit une forte diminution sur l'an dernier. Parmi les 242 demandes de personnes trouvées non qualifiées se trouvent 117 provenant de diplômés de l'École de technologie supérieure qui ont été laissées en suspens à cause d'une affaire en litige devant les tribunaux.

Le Comité a revu les résultats d'examens de 225 candidats, dont presque la moitié n'avaient à réussir que l'examen de pratique professionnelle. À la suite des deux sessions d'examens tenues pendant l'année, 132 candidats ont été trouvés techniquement admissibles, 41 d'entre eux ayant à réussir le test de connaissance du français avant de pouvoir être admis.

Sur l'ensemble des demandes de diplômés agréés, 253 ou 21,6% sont d'anglophones, et 193 ou 16,5% de citoyenneté autre que canadienne.

Quatre-vingt-huit (88) demandes d'admission ont été présentées de la part d'étrangers en vue d'obtenir une évaluation officielle pour fin d'immigration au Québec.

Les demandes de nouveaux diplômés des établissements québécois en ingénierie se répartissent comme suit:

	Inscrits sur le total de diplômés de 1981
École Polytechnique	244 sur 389
Université Concordia	22 sur 152
Université Laval	170 sur 325
Université McGill	42 sur 397
Université de Sherbrooke	92 sur 276
Université du Québec à Chicoutimi	23 sur 39
Université du Québec à Trois-Rivières	30 sur 39
Total:	623 sur 1617

Répartition des dossiers au Comité

A.	**Diplômés agréés**	
	1. Canadiens	171 à titre senior 806 à titre junior
	Sous-total:	977
	2. Non-canadiens	161 à titre senior 32 à titre junior
	Sous-total:	193
B.	**Non diplômés et non admissibles**	
	– nouvelles demandes	242
	– révisions et reconsidérations	79
	Sous-total:	321
C.	**Candidats aux examens**	225
	TOTAL	1716

Sessions d'examens

Deux cent vingt-cinq (225) candidats étaient aux sessions d'examens de l'Ordre en mai et novembre 1981, dont 102 n'avaient à réussir que l'examen de pratique professionnelle. Parmi les autres, 24 ont réussi le dernier des examens assignés et ont été recommandés pour l'admission à l'Ordre.

Comité des examinateurs (suite)

Décisions du Comité

Mises à part les recommandations d'admissibilité et les assignations de programmes d'examens, le Comité a procédé pendant l'année à la revue complète de ses normes et procédures concernant l'étude des titres et qualités des candidats à l'admission ainsi que l'administration des examens.

Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur en mars 1982. Le Comité a également entrepris la revue systématique des établissements en ingénierie dans divers pays, en commençant par la France et le Royaume-Uni. Le travail a été interrompu par le décès de M. Maurice Dulude, Adjoint au directeur de l'admission, et sera repris dès l'engagement de son successeur. L'idée est de mettre à jour nos listes d'établissements étrangers avec une rotation de cinq ans. Il se produit un certain resserrement au Canada dans les considérations d'équivalences de diplômes dans des pays où les normes sont quasi inexistantes ou trop variables en comparaison avec les normes canadiennes et le système d'agrément en vigueur depuis plus de dix ans.

Le Comité coopère avec le Bureau canadien d'accréditation en vue de procéder à la mise à jour quinquennale du programme uniforme d'examens prévu pour 1984. Il a ainsi commenté un projet de révision des matières d'examens communs à toutes les options et a commencé la revue d'un projet de révision des matières de base, où il y a 14 examens. Le programme en vigueur aujourd'hui date de 1979.

Conclusions

La restructuration du Comité apportée à l'automne 1979 a commencé à porter fruits en permettant les études de certains cas et les mises à jour de programmes à l'aide de sous-comités. Le démarrage est toujours lent, car il faut souvent plusieurs mois à un nouveau membre pour s'y reconnaître dans ce travail. Contrairement à quelques années passées, seulement deux membres ont plus que trois ans d'ancienneté. En février 1982, le Comité honorait par une petite fête MM. Jacques Lemieux et Bela J. Gevay, qui avaient servi au Comité pendant 24 ans et 9 ans respectivement.

Le 16 octobre 1981, nous déplorions le décès subit de M. Maurice Dulude qui avait agi comme secrétaire du Comité depuis l'automne 1970. La relève a été assurée par Mme Raymonde Blanchard, secrétaire-adjointe du Comité, ainsi que par le secrétaire-adjoint Robert Girard, ing., et le soussigné. Le poste laissé vacant sera comblé en mai ou juin 1982.

La dernière réunion de l'année 1981-1982 eut lieu le 30 mars 1982. C'était la 609e réunion du Comité depuis sa création; la première avait lieu le 15 septembre 1921!

Robert Masse, ing.
secrétaire et
directeur du service d'admission

Comité de fiduciaires (fonds de secours-*statutaire)*

Composition du Comité

Robert J.S. Delisle, ing., président
Yvon C. Dupuis, ing., membre
Bernard R. Lachapelle, ing., membre
Jacques Soucy, ing., secrétaire-trésorier

Mandat du Comité

Selon le règlement qui s'intitule "Règlement concernant le fonds de secours", art. 4.01.

"Ce fonds est administré par un comité de fiduciaires composé de 3 membres nommés annuellement par le Bureau lors de sa première réunion ordinaire qui suit l'assemblée générale annuelle. Ces fiduciaires sont choisis parmi les anciens présidents de l'Ordre et leur mandat prend fin avec la nomination de leurs successeurs."

Nombre de réunions

Au cours de leur mandat, le Comité des fiduciaires a tenu cinq réunions.

Réalisation

Durant son mandat, le Comité de fiduciaires n'a reçu aucune demande de procéder à une enquête. Toutefois, sur recommandation du Comité de l'aide aux ingénieurs, le Comité de fiduciaires a versé un montant de 150 $ à un membre. Le fonds de secours constitué d'une somme minimale de 25 000 $ et de l'accroissement des actifs du fonds est investi dans des certificats de dépôt à court terme et aux taux les plus avantageux.

Les états financiers du fonds de secours indiquent un actif de 36 382 $ au 31 mars 1982 comparativement à 30 992 $ au 31 mars 1981.

Comité de surveillance de Férique *(statutaire)*

Composition du Comité

M. Marcel Myre, ing., président
André Bérard, ing.
Denis Carette, ing.
David H. Hobbs, ing.
Ram Lakshmanan, ing.
Valérien Pomerleau, ing.
Alain Lacasse, ing.
Michel Drouin, ing.

Pierre-André DeGuire, c.a., observateur-consultant
Réal Boucher ing., administrateur de liaison
Claude Desjardins, secrétaire

Mandat

Selon les articles 3.06 et 3.07 de la section 3 du règlement concernant la caisse de retraite

- administre des sommes d'argent votées par les participants à l'égard des dépenses extraordinaires.
- assure les communications avec les personnes et les groupes intéressés, étudie le fonctionnement du plan d'épargne-retraite, prépare les rapports et recommandations nécessaires et engage chaque année, les vérificateurs du plan d'épargne-retraite après leur élection par les participants.

Nombre de réunions

Le comité a tenu 8 réunions au cours de l'exercice.

Réalisations

Les faits saillants de l'année 1981-82 peuvent se résumer comme suit:

- Élargissement de la participation aux conjoints;
- Mise sur pieds de nouveaux véhicules d'investissements;
- Publication d'un Bulletin trimestriel d'informations financières;
- Publication d'une nouvelle brochure, Férique/Féli;
- Présentation des 2e et 3e rapports de performance du gestionnaire;
- Augmentation de 15% du nombre de participants – environ 3000 en date du 31 mars;
- Modifications à la gestion interne de Férique rendues nécessaires en raison de l'évolution du Fonds;
- Augmentation de 7 à 9 du nombre de membres au Comité;
- Une assemblée annuelle regroupant plus de 80 personnes;
- En ce qui regarde le rendement des véhicules d'investissements, les sections Épargne garantie et Capital garanti ont bien fait; les sections Actions, Équilibrée et Obligations ont connu une année difficile en raison des soubresauts du marché. À long terme, la section Actions continue de montrer des résultats supérieurs au taux d'inflation; après quelques années difficiles, la section Obligations devrait connaître une remontée dès la reprise économique.

Comité de finances *(permanent)*

Composition du comité

John B. Sweeney, ing., président
Pierre-André De Guire, c.a.
Louis Habets, ing.
Havelock S. Lunan, ing.
André Robidoux, ing.

Jacques Soucy, ing., directeur général, représentant du secrétariat
Camille Lamarche, directeur des Services administratifs et contrôleur, représentant du secrétariat
Gaëtane Normandin, secrétaire du comité, représentante du secrétariat

Mandat du comité

Le Comité vérifie les dépenses, fait rapport de temps à autre au Bureau ou au Comité administratif de la position financière comparée au budget, notifie de toutes les dépenses non comprises au budget, étudie les projets à incidences monétaires que lui confie le Bureau et fait des recommandations, étudie et approuve les demandes de subsides des Sections régionales, approuve les placements temporaires ou permanents des fonds de l'Ordre et prépare, au cours du mois de février de chaque année, un budget qui est ensuite soumis à l'examen du Comité administratif, puis passé en revue, amendé si nécessaire et adopté par le Bureau au cours des mois d'avril, mai ou juin de chaque année.

Activités

Les membres du comité se sont réunis à sept (7) reprises durant l'exercice terminé le 31 mars 1982 et ont:

- vérifié les états financiers mensuels;
- ratifié les placements de l'Ordre;
- approuvé les subsides aux Sections régionales;
- préconisé l'ouverture d'un nouveau compte de banque pour effectuer les déboursés administratifs;
- suivi la mise en application de la politique de comptabilité par mission;
- révisé à deux reprises les taux au kilomètre payés lors de déplacements-automobiles;
- étudié la structure des honoraires et jetons de présence;
- révisé le rapport financier du congrès 1981;
- discuté en profondeur la présentation d'une planification financière triennale, présenté des projections et suggéré une éventuelle augmentation de cotisation;
- étudié et suggéré la création de surplus réservés pour certaines éventualités.

Comité sur la législation *(permanent)*

Composition

Jacques Roy, ing., président
Guy Drouin, ing., membre
Léopold M. Nadeau, ing., membre
Robert Masse, ing., secrétaire de l'Ordre et secrétaire du Comité
Christian Dagenais, ing., syndic de l'Ordre ou son délégué du Service des affaires juridiques
Guy Marcotte, avocat, conseiller juridique

Mandat

a) Faire la revue périodique des règlements de l'Ordre.
b) À la demande du Bureau, du Comité administratif, des comités statutaires ou de sa propre initiative, suggérer au Bureau des amendements aux règlements ou des règlements additionnels.
c) Faire des recommandations au Bureau concernant des révisions à apporter à la Loi sur les ingénieurs, au Code des professions et à toute réglementation pertinente.
d) Agir à titre de consultant pour tout document, mémoire ou autre texte de révision du Code des professions ou des règlements du gouvernement visant les professions ou le Conseil interprofessionnel du Québec.
e) Faire rapport au Bureau, à chaque année, sur les résultats de ses travaux.

Nombre de réunions

Le comité a tenu une réunion

Réalisations

Le Comité a tenu sa première réunion le 16 février 1982 sous le nom de "Comité des règlements", créé en novembre 1981. Il a d'abord fait l'examen de son mandat et a recommandé:

a) un changement de nom qui soit plus représentatif du mandat, et b) une clause additionnelle au mandat pour mieux cerner l'ensemble de son travail. Ces recommandations furent approuvées par le Comité administratif. (Titre et mandat art. d)

Le Comité a ensuite considéré la méthodologie essentielle à la bonne marche de son travail et a été saisi d'un premier document préparé par le Comité d'inspection professionnelle et d'un autre préparé par le Service des affaires juridiques. Ces deux documents formeront une bonne part du travail du Comité dans l'année 1982-1983.

Selon l'échéance des mandats de ses membres, le Comité doit faire un rapport annuel de ses travaux à la séance du Bureau du mois de décembre.

Comité d'aide aux ingénieurs *(permanent)*

Compositon du Comité

Michel Moreau, ing., président
Roland Bureau ing.
Marc-André Groulx
Pierre L. Bournival, ing., administration de liaison
Claude Desjardins, secrétaire.

Mandat

Faire des recommandations au Comité administratif et au Bureau dans le but de rendre le fonds de secours fonctionnel, et;

- étudier les cas particuliers qui lui sont soumis;
- faire des recommandation aux instances concernées

Nombre de réunions

Le comité a tenu 4 réunions au cours de l'exercice.

Réalisations

Le Comité n'a reçu qu'un seul cas officiellement; quelques ingénieurs ont approché le Comité pour des demandes qui ne cadraient avec les objectifs du Fonds de Secours. Le Comité a suggéré une modification au processus décisif afin de hâter les procédures. Le Comité s'est à nouveau penché sur un élargissement possible des paramètres d'acceptation des demandes d'aide. En 4 ans d'opération, 7 cas sur 12 ont été acceptés pour un montant de 5150$.

Comité de surveillance des assurances *(permanent)*

Composition du comité

Jacques Pelletier, ing., président
David H. Hobbs, ing.
Albert Turgeon, ing.
Paul Sirois, ing.
Jean-Yves Poliquin, ing., administrateur de liaison
Paul Bjerre, ing.
Paul Sirois, ing., administrateur de liaison
Claude Desjardins, secrétaire.

Mandat

Permettre à l'Ordre des ingénieurs du Québec de s'impliquer à fonds dans le dossier des assurances automobile et habitation afin de pouvoir offrir aux membres un produit qui tiendra compte de leurs besoins.

Les projets immédiats en fonction des objectifs et du "mandat du Comité de l'an 2, 1981-1982", se résumaient comme suit:

- établir et proposer un plan d'assurance auto et habitation adapté aux besoins des membres et qui tient compte des besoins du marché;
- établir les données ou les dossiers que le courtier ou la compagnie d'assurance doivent ou devront fournir;
- évaluer et améliorer toute proposition de modifications au plan;
- négocier une participation au profit;
- recevoir et étudier les plaintes;
- tenir des séances d'information dans les régionales.

Nombre de réunions

Le comité a tenu 7 réunions au cours de l'exercice.

Réalisations

Le comité a réitéré au courtier ses besoins en données essentielles pour une meilleure évaluation et étude des dossiers; les démarches ont donné des résultats positifs, et déjà le comité et le consitant ont en mains une bonne partie de l'information demandée.

Il y a eu trois hausses de prime de l'assurance-automobile et une hausse de l'assurance-habitation. Chaque hausse a été soumise et étudiée en fonction du protocole d'entente.

Grâce à l'amélioration de l'expérience du régime d'assurance-automobile, et parce que le Comité avait en mains les données nécessaires, la dernière hausse de primes a été moins élevée que prévue et a placé le régime de l'OIQ dans une position encore plus avantageuse par rapport au marché.

Le programme d'assurance-automobile a connu, en particulier, des années difficiles en 1978-79 et 80. Les résultats de 1981 ont été très encourageants en terme d'expérience. En terme de participation, les résultats de 1981 dépassent de beaucoup ceux des années précédentes, avec des augmentations de 9.17% et 24.2% pour l'assurance-automobile et habitation respectivement.

Quelques améliorations ont été apportées aux produits; le Comité compte concentrer une partie de ses efforts sur cet aspect au cours des prochains 12 mois.

Comité des présidents des régionales *(permanent)*

Composition du Comité

Les personnes suivantes ont constitué ds présidents des sections régionales: Jean-Noël Côté, ing., président de Drummond; Yvan Forgues, ing., président de l'Outaouais; François VanDenBroek, ing., président de La Mauricie: Jean-Charles Ostiguy, ing., président de Mingan; Tan Vo, ing., président du Nord-Ouest; Serge Provost, ing., président de Québec; Réjean Brouillette, ing., président de Richelieu; Denis Thibault, ing., président de Rimouski; André Proulx, ing., président de Saguenay/Lac St-Jean; Paul Lambert, ing., président de Sherbrooke; Alpha Tounkara, ing., président de LG-3, Jean Boisvert, ing., administrateur de liaison et Michèle Corneau, relationniste, Service des communications et secrétaire du Comité.

Nombre de réunions

Du 31 mars 1981 au 31 mars 1982, le comité a tenu sept réunions et organisé un symposium.

Rôle du Comité

Mis sur pied par les présidents des sections régionales, les objectifs du Comité sont les suivants:

- Échanger des informations sur les activités dans les régionales;
- Uniformiser certaines structures;
- Trouver des solutions à des problèmes communs grâce à l'expérience de chaque régionale;
- Prendre position conjointement sur des points communs aux régionales;
- En tant que présidents des sections régionales, s'apporter une aide mutuelle pour le bien des membres;
- Agir comme porte-parole des membres des régionales auprès du Bureau.

Décisions et réalisations

Voici en résumé les principaux sujets discutés aux réunions et les principaux points qui s'en dégagent:

- Rencontre avec le directeur général de l'AICQ, Marcel Desrochers, ing;
- Rencontre avec le président du Comité de l'inspection professionnelle, Camile Pelletier, ing;
- Prise de position des présidents des régionales dans le dossier de l'ETS;
- Préparation et organisation du premier symposium des présidents des régionales;
- Recommandations soumises au Bureau à l'issue du symposium;
- Participation à la remise des bourses de l'OIQ aux étudiants en génie (Sherbrooke, Saguenay/Lac St-Jean, La Mauricie et Québec):
- Causeries, visites industrielles, activités sociales mixtes
- Colloque sur le nucléaire organisé par la régionale La Mauricie
- Agrandissement de la régionale Drummond après avoir effectué une consultation auprès des membres.

Comité de développement professionnel *(permanent)*

Composition du comité

C. Gilles Chénier, ing., président
René Chouinard, ing.
Maurice D'Arcy, ing.
Martin Desmeules, ing.
Raymond Desroches, ing.
Gabriel Fugulin, ing.
Yvon Jobin, ing.
James F. Lindsay, ing.
Normand Bégin, administrateur de liaison
Robert Girard, ing. secrétaire adjoint de l'OIQ, représentant du secrétariat
Gilles Côté, ing., Service de l'inspection professionnelle, observateur

Ont également participé aux travaux du comité durant la dernière année:
Claude Dubeau
Georges Gratton, ing.
Serge Provost, ing.
Julien Boucher, ing.
André G. Côté, ing., administrateur de liaison
Michel Dagenais, ing., ex-secrétaire adjoint,
Maurice Dulude, adjoint au directeur — Service d'admission et d'enregistrement.

Le comité a eu à déplorer le décès de M. Maurice Dulude survenu le 16 octobre 1981.

Mandat

Approuvé par le Bureau à sa réunion du 3 février 1978.

"Le comité a pour rôle de faire des études et des recommandations en vue de l'amélioration du contenu des programmes d'ingénierie pour le maintien de la compétence professionnelle et de l'excellence de la pratique des ingénieurs; en particulier, l'examen de programmes d'études post-diplomé, programmes de recyclage et de perfectionnement ainsi que l'élaboration de stages de formation pratique. Le Bureau peut, de plus, confier au comité le soin de voir à l'application des recommandations approuvées."

Comité de développement (suite)

Le comité a demandé au Bureau de réviser ce mandat qu'il considère trop étendu. En effet, il croit qu'il ne devrait s'occuper du développement professionnel de l'ingénieur qu'une fois ce dernier diplômé de l'université.

Réunions

Le comité s'est réuni 7 fois au cours de l'année, la participation des membres aux réunions du comité a été en moyenne de 75%.

Deux sous-comités se sont également réunis: le sous-comité des critères de sélection aux cours que l'on fera connaître aux ingénieurs, et le sous-comité pour la préparation du colloque du 28 mai 1982.

Réalisations

Le comité a tenu un colloque le 22 mai 1981 auquel ont été invités des représentants d'entreprises et d'universités dans le but de les sensibiliser à l'utilisation des Unités de formation continue (UFC) modelées sur les Continuing Education Units (CEU) des États-Unis. La remise de pareilles unités de reconnaissance d'activités de formation continue avait été demandée par les ingénieurs lors de l'enquête sur la formation continue de l'été 1979.

Un rapport détaillé du colloque a été remis aux membres du Bureau, aux participants (une quarantaine) et aux responsables de l'éducation permanente des écoles et facultés de génie des universités du Québec.

Un membre du comité a participé au colloque sur la formation continue organisé par la Chambre de Commerce le 13 mai 1981.

Le représentant du secrétariat au comité a participé à un colloque de la Commission Jean sur l'éducation des adultes au Québec en mai 1981.

Le président du comité a assisté à l'assemblée annuel du *Council on the Continuing Education Unit* (CCEU) tenu à Chicago en juin 1981.

Le Bureau a accepté la recommandation que l'OIQ devienne membre affilié du CCEU et qu'il y délègue un membre du comité à son assemblée annuelle.

Le comité a présenté un 3e rapport d'étape au Bureau à sa réunion du 10 février 1982 et ce dernier a accepté les recommandations du rapport.

Le comité, conformément au plan d'action contenu dans son 3e rapport s'est mis à la tâche par:

a) l'organisation d'un colloque pour faire connaître l'UFC aux maisons de formation et les inciter à donner des UFC aux ingénieurs qui participeront à leurs activités de formation. Ce colloque aura lieu le 28 mai 1982 à Montréal.

b) le choix des cours que l'on fera connaître aux ingénieurs dans PLAN après en avoir établi la liste à partir des critères de sélection retenus par le comité.

c) la publication d'articles dans PLAN et dans d'autres revues spécialisées du Québec pour faire connaître les travaux du comité auprès des employeurs et des dispensateurs d'activités de formation continue.

Le comité se propose également de demander aux ingénieurs d'évaluer les activités de formation auxquelles ils ont participé.

En conclusion

Une année bien remplie pour le comité et où les travaux antérieurs déboucheront sur des actions concrètes en vue de faire connaître aux ingénieurs les activités de formation susceptibles de les aider à réaliser leur programme personnel de formation continue.

Comité des représentants de l'Ordre auprès des universités du Québec *(permanent)*

Composition

Ram Lakshmanan, ing., président
Michel Bilodeau, ing.
Léonce Cloutier, ing.
Alexandre Godin, ing.
Conrad Lauzier, ing.
Jean Vallée, ing.
Georges D. Xistris, ing.

A aussi participé aux travaux pendant l'année écoulée

M. Adrien Leroux, ing., en tant que président du comité.

Donald Schwartz, ing., administrateur de liaison
Maurice Dulude (Adjoint au directeur — Affaires d'admission et d'enregistrement, représentant du secrétariat et secrétaire
Robert Girard, ing. (Secrétaire adjoint de l'OIQ) en remplacement de M. Dulude.

Le comité a eu à déplorer le décès de M. Maurice Dulude survenu le 16 octobre 1981.

Comité des représentants (suite)

Mandat

Comité permanent créé par l'OIQ le 23 juin 1945.

Assurer la liaison entre l'Ordre et les facultés de génie, notamment en ce qui touche les étudiants:

1. donner les renseignements sur l'OIQ et les formulaires d'inscription;
2. fournir la liste officielle des diplômés de chaque promotion à l'OIQ;
3. faire la liaison concernant les boursiers de l'Ordre, y compris les arrangements pour la présentation des bourses de l'OIQ;
4. assurer l'accès des étudiants aux publications de l'Ordre;
5. promouvoir le rôle de l'OIQ dans l'exercice de la profesion et organiser les séances d'information;
6. faire les recommandations à l'Ordre, en vue d'améliorer les relations à l'OIQ.

Réunions du comité

Le comité s'est réuni à 2 reprises, soit le 11 juin 1981 et le 16 décembre 1981.

Réalisations

Cours sur la profession
Le cours sur la profession a été donné par Robert Girard, ing., secrétaire adjoint dans toutes les facultés/écoles de génie pour une 7e année consécutive, avec la collaboration des représentants de l'Ordre et de Me Guy Marcotte et Me Ronald Montcalm avocats.

Plus de 700 pochettes d'information sur l'OIQ ont été distribuées à cette occasion.

Ces pochettes contenaient les renseignements suivants:

- la brochure de l'Ordre sur la législation
- la brochure Affaires d'admission
- un formulaire de demande d'admission
- un exemplaire du questionnaire d'évaluation en vue du reclassement des ingénieurs stagiaires
- une copie de l'Interplan de septembre '80 "Recueil de décisions du comité de discipline"
- une copie récente du mensuel PLAN

Comme le mensuel PLAN est déjà distribué dans toutes les facultés de génie, il a été suggéré de le remplacer par une copie de l'enquête salariale annuelle du plus haut intérêt pour les futurs diplômés.

Des démarches ont été entreprises pour que la partie du cours donnée par un avocat le soit par un avocat de la région aux universités Laval et du Québec à Chicoutimi: ceci dans le but de diminuer les coûts et de permettre que le cours ait lieu aux dates choisies même en cas de mauvais temps.

Distribution du mensuel PLAN

La quantité de mensuels PLAN envoyés à chaque université a été révisée avec l'aide des représentants de l'Ordre, ceci dans le but d'assurer une meilleure pénétration de l'information et d'éviter le gaspillage. En tout, 1,635 copies sont distribuées dans les facultés de génie; ce nombre est réduit à 1,135 pour les mois d'été.

Bourses annuelles de l'ordre

Bourses aux finissants en génie du Québec
Les bourses de 800$ ont été remises aux étudiants suivants:
Université Laval: Pierre Piché
Université McGill: Mark R. Cruvellier
Université de Sherbrooke: Pierre Taillefer
Université du Québec à Chicoutimi: Denis Côté
Université Concordia: Ronald Wagner
École Polytechnique: Louise Millette
Université du Québec à Trois-Rivières: Thanh Nguyen Nguy

Bourse d'excellence Krashinsky
La bourse 1981 de 1500$ a été remise à Eric Dunberry, étudiant en génie civil de l'Université McGill.

Comité de rémunération *(permanent)*

Composition du Comité

Jean Mercier, ing., président
Louis-Guy Hudon, ing.
Roger Lessard, ing.
Venk Nelliah, ing.
Jean-Paul Senay, ing.
François Pagé, ing.
Philippe Ouellette
Donald Rae, ing., administrateur de liaison
Claude Desjardins, secrétaire.

Mandat

(Minutes 81-61 du Bureau du 18 février 1981)

"Communiquer une fois l'an aux membres de l'OIQ toute information utile et pertinente sur la rémunération globale (salaires, bonus, avantages, etc.) payée aux ingé-

Comité de rémunération (suite)

nieurs à une date fixe, et sous un format comparable d'une année à l'autre".

Nombre de réunions

Le comité a tenu 8 réunions au cours de l'exercice.

Réalisations

Les ingénieurs démontrent toujours le même degré de collaboration et d'intérêt à l'enquête; le taux de réponse a été aussi élevé que par le passé: soit 46,1%.

Le Comité a présenté les résultats de l'enquête dans le Journal Plan au début de septembre 1981. Plus de 300 exemplaires ont été envoyés aux employeurs.

Le Comité a un nouveau président: Jean Mercier, ing. et 3 nouveaux membres.

Les préparatifs de l'enquête 1982 vont bon train. Les résultats de l'enquête devraient être publiés comme par le passé, dès le début de septembre.

Le Comité a rencontré au mois de mars, un groupe d'employeurs afin de discuter de certains aspects de l'enquête; il entend répéter cette expérience régulièrement.

Comité de planification

Composition du Comité

N. Gilles Tanguay, ing., président
Jean-L. Corneille, ing., membre
G.T. Fisher, ing., membre
H.S. Lunan, ing., membre
Louis-Marie Pilote, ing., membre
André G. Côté, ing., administrateur de liaison
Jacques Soucy, ing., représentant du secrétariat

Mandat du Comité

Minute 78-325, 4e réunion du 58e Bureau

Mandat à long terme:

1. Examiner et analyser l'évolution de la profession depuis 1960 et antérieurement, si requis.

2. Tenter de projeter son évolution future en regard de ses objectifs fondamentaux, à savoir:
   i) Protection du public
      - critères d'admission à la pratique
      - formation des nouveaux ingénieurs
      - pratique professionnelle
      - maintien de la compétence
      - qualité des services

   ii) Mieux-être des membres
      - développement professionnel
      - conditions de travail
      - rayonnement individuel
      - implication sociale

   iii) Rayonnement de la profession
      - rôle du siège social
      - évolution des structures
      - communications
      - services aux membres
      - implication sociale de l'Ordre en tant que tel

3. Établir les priorités dans les activités de l'Ordre en évaluant les besoins des différents services, et suggérer au Bureau, après étude au C.A., les lignes directrices d'un programme d'information (pour les membres) portant sur l'évolution des finances de l'Ordre, ainsi que sur l'existence et le rôle des différents services.

4. Définir un programme d'action triennal et le réviser annuellement.

5. Définir les requis d'implantation:
   i) effectifs
   ii) finances

6. Faire des recommandations précises au Bureau.

Nombre de réunions

Le comité a tenu une réunion.

Réalisation

Par la voix de son président, le Comité de planification a présenté son rapport au bureau le 13 mai 1981. À la demande du bureau, le Comité administratif a étudié le rapport et a présenté ses recommandations.

À sa réunion du 19 août 1981, le bureau adoptait une résolution approuvant sept recommandations du Comité de planification. Ces recommandations couvrent la gestion de l'OIQ par les cadres supérieurs et en particulier la préparation d'un budget triennal.

Comité d'étude sur la construction au Québec *(ad hoc)*

Composition du comité

L. Maurice Bluteau, ing., président
J.-Paul Dagenais, ing., secrétaire
Guy Carrier, ing.
Jacques Cléroux, ing.
Ernie Dahl, ing.
Edouard Deslauriers, ing.
Jacques Donato, ing.
Gérard Hackett, ing.
P. André Hotte, ing.
Richard Pagotto, ing.

Mandat

Le mandat du comité a été défini comme suit:

a) Dans une première étape, le comité a été chargé d'étudier la situation présente dans le domaine de la construction au Québec et particulièrement,
   - Le Code du bâtiment et les suggestions du comité de révision.
   - Les pouvoirs municipaux dans le domaine de la réglementation et de l'approbation des plans.
   - Le rôle de l'Office de construction et des associations d'entrepreneurs et de constructeurs.
   - Le rôle du Ministère du Travail.
   - Le rôle de la Commission de la Santé et de la Sécurité au travail.
   - Le rôle du comité d'étude du code de sécurité pour les travaux de construction.
   - Les recommandations du mémoire des architectes.
   - Le projet de loi pour un ministère de la construction, ainsi que tout autre projet de loi sur le bâtiment, s'il en est.

b) Dans une deuxième étape, le comité pourrait préparer un mémoire à l'intention des autorités gouvernementales offrant les vues des ingénieurs sur le sujet et faisant les recommandations qui s'imposent pour améliorer la situation.

Nombre de réunions

Sept réunions du comité ont eu lieu entre le 18 mars et le 11 août, 1981.

Réalisations

Le comité avait complété l'étude des structures et autres documents mentionnés à la première étape ci-haut et se préparait à finaliser ses recommandations lorsque la question de l'ETS est survenue et a gelé les services de notre secrétaire, monsieur J.-Paul Dagenais.

Le comité pourrait reprendre son travail très prochainement.

Comité d'étude du code de sécurité pour les travaux de construction *(ad hoc)*

Composition du comité

Jacques M. Cléroux, ing., président
Ghislain Fortin, ing.
Yvon Gaudreault, ing.
Jacques Moisan, ing.
Richard Pagotto, ing.
Gabriel Richard, ing.
Simon Robitaille, ing.
Pierre Taschereau
Jean-Paul Dagenais, ing., représentant du secrétariat

Réunions

Pendant la période du 1er avril 1981 au 31 mars 1982, il y a eu trois (3) réunions tenues par le comité.

Mandat

Le comité a pour mandat principal d'étudier les articles du Code de sécurité pour les travaux de construction à l'ordre du jour des réunions du comité correspondant de la C.S.S.T. et de proposer des amendements. De plus, le comité a pour tâche de conseiller ou sensibiliser le comité de la C.S.S.T. à certains problèmes particuliers au domaine de la construction.

Réalisation

Notre comité se réunit pour étudier l'ordre du jour du comité correspondant de la C.S.S.T. et fait connaître son opinion sur des sujets qui y seront traités.

Comité des activités professionnelles pour les ingénieurs de la région de Montréal *(ad hoc)*

Composition du Comité:

André-J. Bérard, ing., président
J.A. Roland Faucher, ing., administrateur de liaison
André Goulet, ing.
Jean Schneider, ing.
Louis Habets, ing.
E.J.M. Knitel, ing.
Muriel Berger, secrétaire

Mandat

Le 24 septembre 1980, le Bureau donnait au Comité des activités professionnelles le mandat de rejoindre les ingénieurs de la région de Montréal en organisant des activités professionnelles, éducatives et sociales autant que possible sur une base d'autofinancement.

Nombre de réunions

Du 5 octobre 1981 au 31 mars 1982, le Comité a tenu 3 réunions.

Réalisations

11 novembre 1981: Visite de l'Institut de recherches cliniques de Montréal; 7 décembre 1981: visite de Sidbec; 15 février 1982: visite de la Dominion Bridge-Sulzer Inc.

Comité d'étude du champ d'exercice du génie géologique *(ad hoc)*

Composition

Marcel Vallée, ing., président
Guy Archambault, ing.
Guy S. Larocque, ing.
Richard Poulin, ing.
Marc G. Tanguay, ing.
Robert Masse, ing., secrétaire

Mandat

Définition du champ d'exercice du génie géologique et des actes réservés exclusivement aux ingénieurs dans ce champ par rapport à la géologie et aux géologues.

Nombre de réunions

Le comité a tenu cinq réunions

Réalisation

Le Comité a préparé un rapport qui a été déposé au Bureau à sa réunion du 10 février 1982 et débattu à celle du 3 avril suivant en présence de MM. Larocque et Tanguay, le président Marcel Vallée étant retenu à l'extérieur de la province.

Le rapport fait état des difficultés à cerner les travaux relevant exclusivement de l'ingénieur géologue, d'un côté par rapport au géologue, et de l'autre, par rapport à d'autres disciplines du génie. Tous les documents consultés démontrent et confirment la grande difficulté à séparer les travaux géologiques des travaux de génie géologique et soulignent le grand nombre de points communs au niveau des programmes d'études de ces deux professions.

Tenant compte de ces diverse considérations, le Comité présente quatre recommandations qui se résument ainsi:

Recommandation 1:
Adoption d'une liste d'actes qui sont du ressort exclusif de l'ingénieur ainsi que d'une liste d'actes qui sont normalement du ressort du géologue.

Recommandation 2:
Adoption de listes de travaux accomplis par l'ingénieur ou par le géologue dans l'exercice de leur fonction réciproque dans les domaines civil, minier, hydrologique, environnemental et géophysique.

Recommandation 3:
Amendement de l'article 2 c) de la Loi sur les ingénieurs en y ajoutant les travaux **géophysiques.**

Recommandation 4:
Consultation de l'Association des géologues du Québec en vue de la création d'un comité conjoint ayant pour mandat de a) définir un champ de pratique propre aux géologues en se basant sur le présent rapport, et b) faire des recommandations sur les modalités d'intégration des géologues avec les ingénieurs dans une corporation mixte.

Après étude et discussion le 3 avril 1982, le Bureau reçoit officiellement le rapport et remercie MM. Larocque et Tanguay d'en avoir commenté les aspects majeurs et d'avoir répondu aux nombreuses questions. Toutefois, avant d'aller plus avant, le Bureau recommande que copie du rapport soit envoyée à d'autres organismes tels l'Association des géologues du Québec et la Conférence des directeurs de départements de géologie du Québec, afin d'obtenir leurs commentaires pour considération finale à une prochaine réunion du Bureau.

Maheu Noiseux

COMPTABLES AGRÉÉS

MONTRÉAL
2, COMPLEXE DESJARDINS,
BUREAU 2600
C.P. 153, MONTRÉAL, H5B 1E8
(514) 281-1555 TÉLEX: 055-60917

LAVAL
2, PLACE LAVAL BUREAU 460
LAVAL, QUÉBEC, H7N 5N6
(514) 384-8650

Rapport des vérificateurs

Aux membres de
l'Ordre des ingénieurs du Québec

Nous avons vérifié les états financiers suivants de l'Ordre des ingénieurs du Québec:

pour l'exercice terminé le 31 mars 1982

Revenus et dépenses, Fonds courant
Revenus accumulés, Fonds courant
Revenus et dépenses et surplus, Fonds de secours
Évolution de la situation financière, Fonds courant

au 31 mars 1982

Bilan, Fonds courant
Bilan, Fonds de secours

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations et l'évolution de la situation financière de l'Ordre des Ingénieurs du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 1982 et la situation financière du fonds courant et du fonds de secours à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Maheu Noiseux
Comptables agréés
Montréal, le 13 mai 1982

BUREAUX À OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, ROUYN, VAL D'OR, AMOS, LASARRE, TIMMINS, MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC, STE. FOY, LÉVIS, SAINT ANSELME, MONCTON, CAMPBELLTON ET FORT LAUDERDALE

SOCIÉTÉ NATIONALE MAHEU NOISEUX COLLINS BARROW
BUREAUX À VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON, WINNIPEG, TORONTO, HALIFAX ET AUTRES VILLES DU CANADA
REPRÉSENTATION DANS LES GRANDS CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Ordre des ingénieurs du Québec
Fonds courant
Revenus et dépenses

Exercice terminé le 31 mars 1982

	Budget 1981-1982	1982	1981
Revenus			
Cotisations	$ 2 120 000	$ 2 164 744	$ 2 098 975
Honoraires d'inscriptions, d'examens d'enregistrement et de placements	179 600	154 144	150 031
Permis temporaires		15 900	18 780
Amendes et recouvrements	12 000	13 727	11 567
Ventes d'annonces, publications	112 500	130 849	91 059
Ventes nettes d'imprimés, sceaux		3 356	2 361
Contribution volontaire, dossier E.T.S.		7 470	
Intérêts revenus sur dépôts à terme	200 000	320 991	212 391
Autres revenus	3 000	6 935	8 337
	2 627 100	2 818 116	2 593 501
Dépenses			
Admission et enregistrement (relevé 9)	307 000	272 532	276 051
Syndic et affaires juridiques (relevé 9)	358 000	313 811	371 989
Inspection professionnelle (relevé 9)	183 350	166 078	102 966
Bureau et comité administratif (relevé 10)	152 400	165 758	122 351
Service des communications (relevé 10)	610 900	591 031	474 349
Service aux membres (relevé 10)	227 520	225 360	193 780
Services administratifs (relevé 11)	642 590	654 671	624 923
Direction générale et affaires publiques (relevé 11)	331 780	325 230	301 249
	2 813 540	2 714 471	2 467 658
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	$ (186 440)	$ 103 645	$ 125 843

Fonds courant
Revenus accumulés

Exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
Solde au début	$ 754 217	$ 628 374
Excédent des revenus sur les dépenses	103 645	125 843
	857 862	754 217
Virement à la réserve pour éventualités (note 6)	400 000	
Solde à la fin	$ 457 862	$ 754 217

Ordre des ingénieurs du Québec
Fonds de secours
Revenus et dépenses et surplus

Exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
Revenus		
Intérêts	$ 5 546	$ 5 042
Dépenses		
Frais de banque	6	13
Aide apportée à des membres	150	1 500
	156	1 513
Excédent des revenus sur des dépenses	5 390	3 529
Surplus au début	30 992	27 463
Surplus à la fin	$ 36 382	$ 30 992

Ordre des ingénieurs du Québec
Fonds courant
Évolution de la situation financière

Exercice terminé le 31 mars 1982

	1982	1981
Provenance des fonds		
Excédent des revenus sur les dépenses	$ 103 645	$ 125 843
Postes ne comportant aucun mouvement de fonds		
Amortissement des immobilisations	12 602	13 540
Augmentation des indemnités de départ	1 323	6 628
Fonds provenant des opérations	117 570	146 011
Diminution des placements		14 550
	117 570	160 561
Utilisation des fonds		
Provision pour les jours de maladies devenue payable		20 000
Augmentation du dépôt en garantie	1 144	696
	1 144	20 696
Augmentation du fonds de roulement	116 426	139 865
Fonds de roulement au début	764 206	624 341
Fonds de roulement à la fin	$ 880 632	$ 764 206

Ordre des ingénieurs du Québec
Fonds courant
Bilan

31 mars 1982

	1982	1981
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	$ 182 514	
Dépôts à terme	1 750 000	$ 1 750 000
Débiteurs	53 243	49 670
Intérêts courus sur dépôts à terme	11 693	26 384
Frais imputables au prochain exercice	7 320	9 943
	2 004 770	1 835 997
Immobilisation		
Matériel informatique, au coût	131 000	131 000
Amortissement accumulé	119 276	106 674
	11 724	24 326
Autre élément d'actif		
Dépôt en garantie	7 031	5 887
	$ 2 023 525	$ 1 866 210
Passif		
Passif à court terme		
Découvert en banque		$ 52 004
Créditeurs et frais courus (note 2)	$ 125 765	145 528
Revenus reportés	968 190	806 195
Journées de maladies à payer	30 183	68 064
	1 124 138	1 071 791
Provision pour indemnité de départ (note 3)	41 525	40 202
	1 165 663	1 111 993
Réserve pour éventualités (note 6)	400 000	
Revenus accumulés	457 862	754 217
	857 862	754 217
	$ 2 023 525	$ 1 866 210

Fonds de secours

Bilan au 31 mars 1982

Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	$ 271	$ 23
Dépôts à terme	35 400	30 100
Intérêts courus sur dépôts à terme	711	869
	$ 36 382	$ 30 992
Surplus (note 4)	$ 36 382	$ 30 992

Au nom du Bureau

Jean Boisvert, ing.
John B. Sweeney, ing.
administrateurs

Ordre des ingénieurs du Québec

Notes complémentaires

31 mars 1982

1— Principale pratique comptable

Amortissement des immobilisations

L'Ordre utilise la méthode qui consiste à comptabiliser, sous la rubrique "dépenses" les achats d'immobilisations effectués au cours de l'exercice, à l'exception du matériel informatique amorti selon la méthode de l'amortissement constant sur une période de 5 ans.

2— Créditeurs et frais courus

	1982	1981
Fournisseurs	$ 85 058	$ 120 255
Retenues à la source sur salaires	40 707	25 273
	$ 125 765	$ 145 528

3— Indemnité de départ

Une provision pour indemnité de départ due aux employés ayant 5 ans de service a été enregistrée aux livres. Cette indemnité représentait un montant de $41 525 au 31 mars 1982, soit $1 323 d'indemnité accumulée au cours de l'exercice courant et $40 202 accumulée au cours des exercices antérieurs.

Le principe du paiement des journées "indemnité de départ" a été approuvé par le Comité d'urgence de la O.I.Q. le 5 janvier 1972 et confirme le privilège de 3 jours de salaire à l'égard de chaque année d'emploi complétée pour les employés qui comptent au moins 5 ans de service et ce jusqu'à concurrence de 60 jours. Ces jours seront payés à l'employé au moment où il quittera son emploi.

4— Fonds de secours

D'après la Loi des Ingénieurs du Québec et en vertu du paragraphe I de l'article 10, un fonds de secours a été établi au cours de l'exercice 1976-77 pour une somme minimum de $25 000, le tout en conformité avec le code des professions.

5— Engagement

En vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 30 avril 1984, l'Ordre s'est engagé à verser un montant total de $205 640 au cours de la période se terminant à cette date. Un montant total de $102 820 sera versé annuellement au cours des deux prochains exercices.

6— Éventualité

a) Une demande pour être autorisé à intenter un recours collectif a été signalée à l'Ordre le 2 février 1982 par Jean-Claude Deslauriers, ing., lequel demande d'être reconnu comme le représentant de tous les ingénieurs membres de l'Ordre pour réclamer en leur nom une partie de la cotisation qui aurait été perçue en trop par l'Ordre.

Le 23 avril 1982, l'Honorable Juge Charles D. Gonthier de la Cour Supérieure du district de Montréal entendait la demande de Deslauriers, laquelle fut contestée par l'Ordre. Après une audition qui a duré trois (3) jours, la demande a été prise en délibéré par l'Honorable Juge.

La direction de l'Ordre des ingénieurs du Québec a donc décidé de créer une réserve pour éventualités de $300 000 à même les revenus accumulés. Toutefois, il n'est pas encore possible de préciser le règlement final de ce recours collectif. Advenant un jugement en faveur de l'Ordre des ingénieurs du Québec, la réserve accumulée aux livres sera virée aux bénéfices non répartis. Dans le cas d'un jugement défavorable, toute différence, s'il y a lieu, entre ce dernier et la réserve accumulée sera traitée sous forme de redressement affecté à des exercices antérieurs.

b) L'Ordre des ingénieurs du Québec étudie actuellement le dossier des diplômés et étudiants de l'École de Technologie Supérieure. Ceux-ci désirent être intégrés à l'Ordre en tant que membres avec tous les droits et privilèges s'y associant. Cependant les deux parties ne s'entendent pas quant aux modalités de cette association.

La direction de l'Ordre a donc décidé de créer une réserve pour éventualités de $100 000 à même les revenus accumulés afin d'éviter que les dépenses subséquemment engagées relativement à ce dossier soient imputées aux opérations de l'exercice où elles sont encourues.

7— Fonds de pension, évaluation actuarielle

L'Ordre des ingénieurs du Québec maintient pour ses employés, un fonds de retraite contributoire.

Les fonds nécessaires à rencontrer les obligations du régime sont fournis en partie par les participants et en partie par l'Ordre qui complète en versant des sommes suffisantes pour assumer la capitalisation entière des rentes.

Une évaluation a été faite au 31 décembre 1980, montrant un surplus actuariel de $427 300.

8— Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Ordre des ingénieurs du Québec
Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 1982

Dépenses par service

	Budget 1981-1982	Réel 1981-1982
Admission et enregistrement		
Salaires et avantages sociaux	$ 242 700	$ 214 693
Frais de déplacements	8 500	10 079
Honoraires professionnels	12 500	12 013
Dépenses de comités et sessions d'examens	34 600	26 027
Ameublement et équipement		396
Publications	8 700	9 324
	$ 307 000	$ 272 532
Syndic et affaires juridiques		
Salaires et avantages sociaux	$ 265 000	$ 252 977
Frais de déplacements	40 000	38 302
Honoraires professionnels	50 000	20 775
Dépenses de comités	3 000	1 420
Publications	3 000	337
	$ 358 000	$ 313 811
Inspection professionnelle		
Salaires et avantages sociaux	$ 142 350	$ 122 360
Frais de déplacements	20 000	24 905
Honoraires professionnels	7 500	2 928
Dépenses de comités	6 000	4 220
Ameublement et équipement	2 000	4 398
Publications	5 500	7 267
	$ 183 350	$ 166 078
Bureau et comité administratif		
Honoraires et jetons de présence	$ 55 000	$ 49 507
Séances de bureau	36 500	60 877
Frais de déplacements	30 000	34 360
Symposium	7 500	7 665
Opération-délégués	23 400	13 349
	$ 152 400	$ 165 758

Ordre des ingénieurs du Québec
Renseignements complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 mars 1982

Service des communications

	Budget 1981-1982	Réel 1981-1982
Salaires et avantages sociaux	$ 173 900	$ 162 486
Frais de déplacements	5 000	3 877
Honoraires professionnels	36 500	33 810
Dépenses de comités	1 000	4 427
Publications	312 500	256 269
Publicité et promotion	47 000	18 907
Dossiers E.T.S.		70 000
Manifestations	35 000	41 255
	$ 610 900	$ 591 031

Service aux membres

Salaires et avantages sociaux	$ 132 170	$ 118 998
Frais de déplacements	6 475	7 684
Honoraires professionnels	13 500	23 873
Dépenses de comités	10 800	10 516
Ameublement et équipement		607
Publications	34 700	37 557
Subsides aux sections régionales	29 875	26 125
	$ 227 520	$ 225 360

Services administratifs

Salaires et avantages sociaux	$ 267 590	$ 272 896
Frais de déplacements	3 000	1 529
Honoraires professionnels	22 000	30 319
Dépenses de comités	5 000	1 463
Publications	1 000	588
Loyer, taxes et améliorations locatives	138 000	125 329
Téléphone et télégrammes	43 000	45 389
Frais postaux et messageries	55 000	58 832
Dépenses générales	5 000	4 336
Amortissement de l'informatique	15 000	12 602
Assurances générales	3 000	2 952
Imprimerie, papeterie et fournitures	55 000	65 250
Location et entretien d'équipement	30 000	29 794
Ameublement et équipement		2 968
Mauvaises créances		424
	$ 642 590	$ 654 671

Direction générale et affaires publiques

Salaires et avantages sociaux	$ 170 280	$ 162 114
Frais de déplacements	18 000	12 366
Honoraires professionnels	12 000	21 765
Dépenses de comités	5 500	516
Cotisations à d'autres organismes	126 000	128 469
	$ 331 780	$ 325 230

Ordre des ingénieurs du Québec
Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 1982

	Total		Admission et enregistrement		Syndic et affaires juridiques		Inspection professionnelle	
	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981
DEPENSES								
Salaires et avantages sociaux	$1 306 524	$1 261 782	$214 693	$225 837	$252 977	$286 132	$122 360	$81 526
Honoraires professionnels	145 483	159 395	12 013	9 569	20 775	48 352	2 928	675
Frais de déplacement	133 102	103 958	10 079	7 156	38 302	36 424	24 905	7 923
Loyer, taxes et améliorations locatives	125 329	122 163						
Téléphone et télégrammes	45 389	39 534						
Frais postaux et messageries	58 832	55 427						
Imprimerie, papeterie et fournitures	65 250	63 881						
Location et entretien d'équipement	29 794	31 224						
Ameublement et équipement	8 369	5 348	398	3 041		525	4 398	
Assurances générales	2 952	2 250						
Amortissement des immobilisations	12 602	13 540						
Mauvaises créances	424	1 200						
Honoraires et jetons de présence	49 507	38 960						
Séances de bureau	60 877	50 754						
Symposium	7 665	6 091						
Opération délégués	13 349	(*)						
Comités	48 589	52 791	26 027	28 948	1 420	556	4 220	3 994
Publications	311 342	217 427	9 324	1 500	337		7 267	8 848
Publicité et promotion	18 907	40 859						
Dossier E.T.S.	70 000							
Manifestations	41 255	62 639(*)						
Subsides aux sections régionales	26 125	18 764						
Cotisations et autres organismes	128 469	111 586						
Dépenses générales	4 336	8 085						
	$2 714 471	$2 467 658	$272 532	$276 051	$313 811	$371 989	$166 078	$102 966

(*) Le chiffre comparatif de $62 639 regroupe à la fois la dépense de manifestations et d'opération délégués pour l'exercice 1981

Ordre des ingénieurs du Québec
Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 1982

	Bureau et comité Administratif		Services des communications		Services aux membres		Services administratifs		Direction générale et affaires publiques	
	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981	1982	1981
DÉPENSES										
Salaires et avantages sociaux			$162 486	$164 985	$118 998	$126 842	$272 896	$231 960	$162 114	$144 500
Honoraires professionnels			33 810	11 095	23 873	15 295	30 319	50 086	21 765	24 323
Frais de déplacement	$ 34 360	$ 26 546	3 877	3 116	7 684	7 327	1 529		12 366	15 466
Loyer, taxes et améliorations locatives							125 329	122 163		
Téléphone et télégrammes							45 389	39 534		
Frais postaux et messageries							58 832	55 427		
Imprimerie, papeterie et fournitures							65 250	63 881		
Location et entretien d'équipement							29 794	31 224		
Ameublement et équipement				201	607	1 383	2 968	198		
Assurances générales							2 952	2 250		
Amortissement des immobilisations							12 602	13 540		
Mauvaises créances							424	1 200		
Honoraires et jetons de présence	49 507	38 960								
Séances de bureau	60 877	50 754								
Symposium	7 665	6 091								
Opération délégués	13 349	(*)								
Comités			4 427	1 474	10 516	7 070	1 463	5 375	516	5 374
Publications			256 269	189 980	37 557	17 099	588			
Publicité et promotion			18 907	40 859						
Dossier E.T.S.			70 000							
Manifestations			41 255	62 639(*)						
Subsides aux sections régionales					26 125	18 764				
Cotisations et autres organismes									128 469	111 586
Dépenses générales							4 336	8 085		
	$165 758	$122 351	$591 031	$474 349	$225 360	$193 780	$654 671	$624 923	$325 230	$301 249

(*) Le chiffre comparatif de $62 639 regroupe à la fois la dépense de manifestations et d'opération délégués pour l'exercice 1981